

# aixendialogue

www.aixenprovence.fr

le magazine d'informations de la ville / actualité . proximité . projets

N° 52 / janvier/février 2012

## Une année de projets

### SMARTPHONE

Aix lance son application

### TELEALERTE

La solution  
pour avertir les Aixois

### OFFICIEL

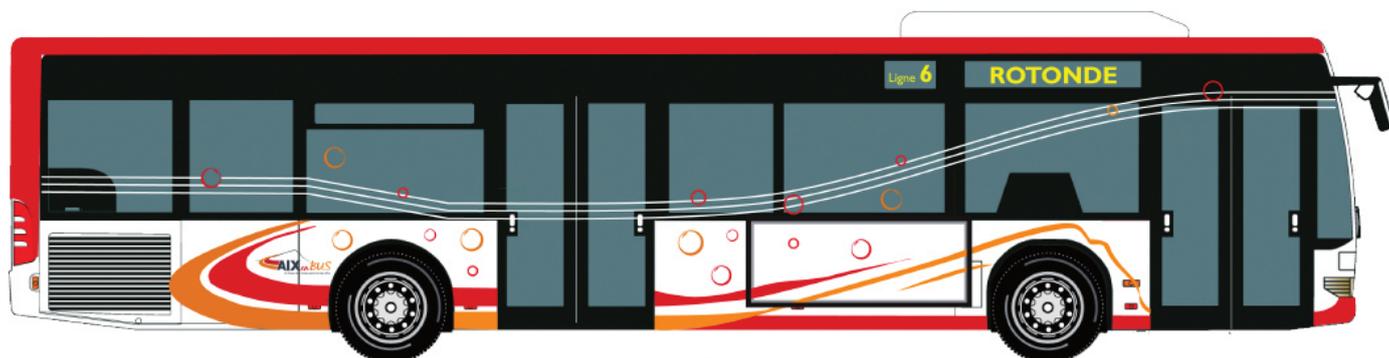
Un «Apple store à Aix»



# UNE NOUVELLE VAGUE POUR VOUS TRANSPORTER

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012

Des bus neufs, aux couleurs de la Communauté du Pays d'Aix, climatisés, accessibles à tous, équipés de vidéo surveillance et de l'information en temps réel.



**+ d'infos :**

**[www.agglo-paysdaix.fr](http://www.agglo-paysdaix.fr)**

**[www.aixenbus.fr](http://www.aixenbus.fr)**

Nouvelle agence : 27 rue des Cordeliers - Aix-en-Provence

# « Aix a son “triple A” »

L'année 2011 a été une année difficile... celle qui s'annonce ne le sera pas moins. J'ai une conscience aiguë de la détresse dans laquelle se trouvent certains habitants d'Aix et du Pays d'Aix, à l'instar de grand nombre de nos concitoyens français. Plus que jamais, depuis ces onze dernières années, la rigueur budgétaire que j'ai imposée à nos deux collectivités, prend tout son sens.

Depuis 2001, des indicateurs nouveaux ont été mis en place à la direction des finances de la Ville : une veille quotidienne des taux d'intérêt, la diversification des établissements bancaires, une renégociation régulière des prêts... Ces différents outils nous ont permis de gérer rigoureusement les deniers publics. Notre santé financière est bonne et les banques aujourd'hui n'ont aucune défiance envers notre collectivité. Ce qui n'est pas le cas de certaines communes qui, aujourd'hui, sont contraintes d'abandonner des projets structurants en cours de réalisation faute de prêt bancaire.

Cette politique que je qualifie de gestion « en bon père de famille », au sens de la loi, a permis aux Aixois de ne pas enregistrer une hausse de leur taxe d'habitation.

Nos taux d'imposition n'ont pas évolué depuis dix ans, et je m'engage à poursuivre dans la même voie. Sur cette même période, nous avons maintenu les investissements avec plus de 35 millions d'euros par an en moyenne, soit 850 millions d'euros en 10 ans à l'échelle de la Ville et du Pays d'Aix. Ces investissements sont de puissants leviers pour soutenir l'économie,

les entreprises et au final les emplois. Car le rôle d'une collectivité locale au-delà de protéger le pouvoir d'achat et assurer le quotidien de ses administrés, est aussi d'être un acteur de premier plan en matière économique.

.....

**« Notre santé financière est bonne et les banques n'ont aucune défiance envers notre collectivité »**

.....

Dans cette période de turbulences mondiales, rien n'est figé et la situation évolue quotidiennement et nous oblige à une grande rigueur. Aussi, au-delà de considérations économiques et chiffrées, je souhaite, à chacun d'entre nous, en cette année 2012 de trouver, dans cette période d'instabilité, la force d'être présent et d'offrir le plus d'attention à l'autre.

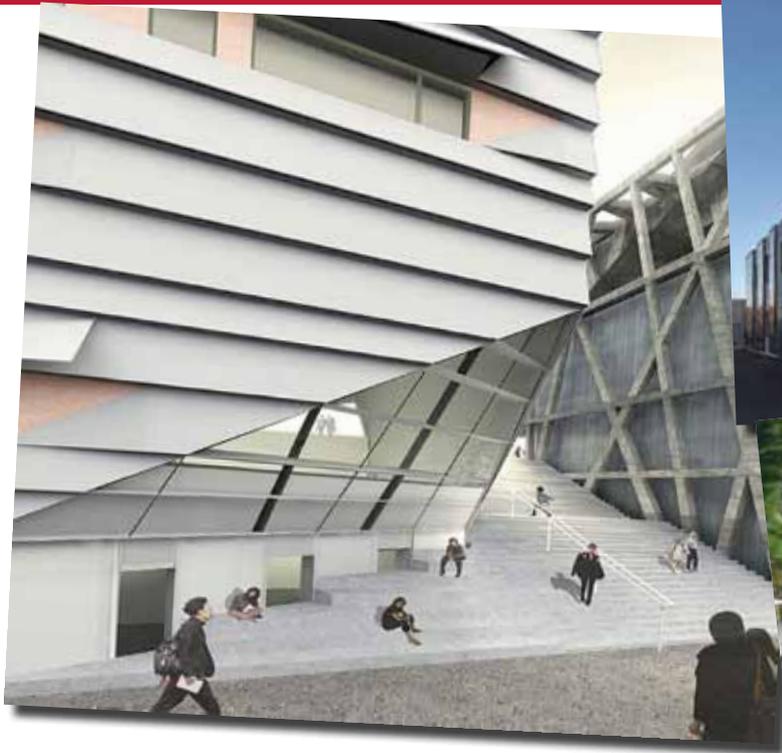
Car les institutions ne pourront jamais tisser la solidarité entre les Hommes... Seuls les Hommes ont ce savoir-faire.

En cette période de turbulences, j'enjoins chacun d'entre nous à avoir résolument confiance en notre territoire.

Bonne et heureuse année 2012 à tous,



**Maryse Joissains-Masini**  
Maire d'Aix-en-Provence  
Président de la Communauté  
du Pays d'Aix



## 3// Éditorial

### Actualité

## 5// Déplacements

Nouvelle vague sur les transports aixois

## 6// Développement durable

5 640 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques inaugurés à la parade

## 7// Méjanes

Un nouveau médiabus hyper « branché »

## 8// Culture

Planque à Granet : en attendant 2013

## 9// Risques majeurs

« Téléalerte » la solution pour avertir les aixois

## 10// Sport

La ville soutient ses athlètes pour les J.O. de Londres

## 11// Social

Le dispositif hivernal actif jusqu'au 15 mars

## 12// Pratique

Les sapins de Noël collectés jusqu'au 22 janvier

### À la une

## 13// Dossier

2012 : une année de projets

## 34 Villages

## 36 Proximité

## 38 Rendez-vous

## 40 Majorité

## 42 Opposition

## 44 Conseil municipal

## 46 Numéros utiles



### QR code : mode d'emploi

Les QR Codes (Comprenez Quick Response) vous permettent d'accéder à du contenu (documents, textes, images, vidéos...) depuis votre Smartphone.

Pour cela, il vous suffit de télécharger l'application, généralement gratuite. Une fois celle-ci installée, vous pourrez alors « flasher » les QR codes.

Directeur de la Publication : Maryse Joissains Masini  
Codirecteur : Arlette Ollivier  
Directeur de l'information et de la communication : Isabelle Lorient-Guyot  
Directeur Adjoint de la communication : Jean-François Hubert  
Rédacteurs : Nawel Addaoud, Laziz Afarnos, Julien Chapon,  
Paul-Henry Fleur, Delphine Silvestre  
Crédit photos et infographie : P. Biolatto, J.C. Carbonne, N. Gérard,  
C. Martinez

Mise en page : MAYA press - [www.mayapress.net](http://www.mayapress.net)  
Impression : Riccobono  
Aix en dialogue : Hôtel de Ville - 13616 Aix en Provence CEDEX 1  
Dépôt légal : mai 2004





// DÉPLACEMENTS

## NOUVELLE VAGUE SUR LES TRANSPORTS AIXOIS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le réseau « Aix en bus » présente un nouveau visage avec une identité visuelle revisitée et un parc de matériel entièrement neuf. Tous les bus circuleront au diester, carburant écologique. Ils seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les véhicules seront équipés de la vidéosurveillance et de la climatisation. Au cours de l'année, « Aix en Bus » étendra considérablement son réseau et desservira les communes de Venelles et d'Eguilles. Parallèlement, l'offre de transport (amplitudes, horaires, services, véhicules) sera étendue, notamment en soirée et les week-end, et elle sera identique toute l'année scolaire, de septembre à juin, y compris durant les périodes de vacances scolaires.

Par ailleurs, une agence com-

merciale dédiée aux transports a également ouvert ses portes au 27 rue des Cordeliers. Les usagers peuvent y acheter leurs titres de transport. Une agence itinérante sera également aménagée à bord d'un bus qui circulera sur l'ensemble des communes et des quartiers concernés.

Ces modifications interviennent après le changement de délégataire de service public (DSP) dans l'exploitation du réseau de transports publics urbains « Aix en Bus », arrivé à échéance le 31 décembre 2011. C'est la société Kéolis qui a été retenue pour avoir produit la meilleure offre au regard des critères énoncés dans le règlement de la consultation. Le choix a été approuvé par les élus en conseil communautaire le 13 juillet 2011. ➔

➔ Informations

Pour acheter ses titres de transport  
LA BOUTIQUE AIX EN BUS - 27 rue des Cordeliers - tél. 09 70 80 90 13  
boutique@aixenbus.fr - www.aixenbus.com

c'est le montant de l'économie réalisée par la Communauté du Pays d'Aix sur la totalité de la durée de la délégation fixée à huit ans

**9 millions d'euros**  
(9,720 millions d'euros exactement)

## L'HOMMAGE À ERIC LALÉS

La fin de l'année a été endeuillée par la mort d'Eric Lalés, le policier aixois de la BAC, tué lors d'une fusillade à Vitrolles. Le 8 décembre, jour de son décès, un livre de condoléances disposé à l'entrée de l'hôtel de ville a reçu des centaines de messages de tristesse et de soutien laissés par des Aixois bouleversés par ce drame.

Eric Lalés laisse une épouse et deux fillettes épaulées et soutenues par l'ensemble de la Police et un grand nombre d'anonymes.



NOUVEAUTÉ

## AIX LANCE SON APPLICATION POUR SMARTPHONE

Toute l'information aixoise dans votre téléphone ? C'est possible. L'application de la ville d'Aix pour I-phone et android sera disponible gratuitement dès le 23 janvier. Elle permet d'accéder facilement à l'actualité de la ville, ainsi qu'à une série d'informations sur les services avec possibilité de leur téléphoner directement depuis l'application. Elle dispose d'un service de géolocalisation, permet de connaître le parking le plus proche et même de savoir combien de places sont encore disponibles... Mais, le mieux, c'est encore de la découvrir par soi-même en scannant le code ci-dessus.





// DÉVELOPPEMENT DURABLE

## 5 640 M<sup>2</sup> DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES INAUGURÉS À LA PARADE

Dans le cadre de sa politique menée en faveur du développement des énergies renouvelables, la Ville d'Aix-en-Provence s'est associée au groupe GDF Suez pour installer une centrale photovoltaïque sur les bâtiments municipaux situés à la Parade. Le projet a consisté à équiper de panneaux photovoltaïques le toit de trois bâtiments des ateliers municipaux des services techniques de la Ville, situés sur le site de la Parade à l'entrée sud de la ville. Soit 5 640 m<sup>2</sup>

de toitures.

La puissance totale installée est de 413 kWc, la production électrique annuelle est de 496 000 kWh - soit l'équivalent de la consommation de 215 foyers aixois. Cette installation permet d'éviter le rejet de 77 tonnes par an de CO<sub>2</sub>. Le chantier a pu être réalisé en neuf mois sans aucune perturbation des activités sur les différents sites. La mise en service de toutes les installations est effective depuis le 24 novembre 2011. ➤

C'est la proportion de dioxyde de carbone en moins rejetée dans l'atmosphère grâce à l'utilisation du véhicule électrique sur la tournée de collecte des cartons du centre-ville d'Aix en Provençes.

**85%**

// Energie

## TRIPLE OBJECTIF POUR AIX

La loi « Grenelle 2 » impose aux collectivités dépassant 50 000 habitants de se doter, d'ici le 31 décembre 2012, d'un « plan climat-énergie territorial » (PCET). La Ville d'Aix s'est engagée dans cette démarche en lançant un diagnostic complet dès le printemps dernier. Il portait sur son patrimoine immobilier (560 bâtiments ou salles, représentant 400 000 m<sup>2</sup>), ses déplacements (600 véhicules de toutes sortes), les déchets produits, les constructions ou encore le parc informatique. Toutes les données ont été rassemblées à la fin de l'année. Le premier semestre de 2012 sera consacré à la rédaction du PCET, sous l'autorité de Victor Tonin, l'adjoint délégué notamment à l'environnement. Les axes qui le structurent sont au nombre de trois : réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre, augmenter de 20 % la performance énergétique de la Ville, et arriver à 20 % d'utilisation d'énergies renouvelables. La durée de validité du PCET est de cinq ans ; passé ce délai, il devra être réétudié et de nouveau adopté.

// Environnement

## UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE POUR COLLECTER LES CARTONS

Lancée en mars 2010, la collecte des cartons auprès de 600 commerçants aixois s'effectuait jusqu'à la fin de l'année 2011 avec un camion à plateau à motorisation classique. Face au succès de la démarche (plus de 33 tonnes de cartons collectées chaque mois), le périmètre d'intervention a été élargi pour toucher 600 adhérents supplémentaires. La collecte est désormais effectuée par un véhicule électrique de 3,5 tonnes. C'est une première nationale que l'on doit à la Communauté du Pays d'Aix. Un double intérêt pour l'environnement et le développement durable puisque l'on vise, dans un même élan, à recourir aux technologies non polluantes et à renforcer le recyclage des déchets.



La Communauté du Pays d'Aix a mis en service un véhicule électrique à plateau de 3,5 tonnes, le premier utilitaire électrique de ce gabarit équipé d'une benne mis en circulation en France par une collectivité.



## C'EST OFFICIEL ! APPLE STORE S'IMPLANTE À AIX

L'ancien Office de Tourisme, sur la place de la Rotonde sera bientôt un Apple Store. Le mondialement célèbre groupe américain a choisi la cité du Roi René pour

ouvrir un des 6 sites au monde (sur 357) qui sera réalisé par les architectes Apple (New York, Chicago, Sydney, Pékin, Shanghai et Aix-en-Provence). L'actuel bâtiment va donc être détruit

pour laisser la place à un projet architectural tout en transparence. L'Apple Store, si tout se passe bien, devrait ouvrir ses portes à la fin de l'année 2012, ou au plus tard fin 2013.

© Marie-Pierre Florenson



// MÉJANES

## UN NOUVEAU MÉDIABUS HYPER « BRANCHÉ »

Aix s'apprête à relancer son médiabus après une interruption nécessaire à la modernisation de ce service très apprécié des habitants depuis sa mise en fonction il y a 17 ans. Grande nouveauté en 2012, le bus est désormais électrique, une première en France. Cette véritable annexe roulante de la Cité du Livre, offrant plus de 2 500 documents (livres, CD, DVD, périodiques), fonctionnera grâce à une prise électrique et disposera d'une centaine de kilomètres d'autonomie, pour un coût énergétique et environnemental extrêmement réduit. Un premier véhicule entrera en service dès janvier, en reprenant les tournées traditionnelles, tandis qu'un deuxième, autre grande nouveauté, le rejoindra d'ici à la fin du mois de mars. Il permettra de desservir de nouveaux quartiers mais aussi

des établissements comme des centres sociaux ou des maisons de retraite. En consentant à cette occasion un investissement de 268 000 euros, la Ville souhaite mener une politique de lecture publique dynamique. En disposant de tous les services d'une bibliothèque, le médiabus met à disposition de publics « empêchés » une offre culturelle de qualité. Outre un fonds de documents régulièrement enrichi, le public bénéficie d'un accès Internet et, c'est très important, des conseils de bibliothécaires. L'espace est fonctionnel, lumineux et bien entendu accessible aux personnes handicapées. ➤

➔ Informations

Vous retrouverez les horaires des tournées au 04 42 91 98 77 et sur [www.citedulivre-aix.com](http://www.citedulivre-aix.com)

## // Travaux LA CITÉ DU LIVRE PLUS CONFORTABLE

La médiathèque de la ville a entamé d'importants travaux de toiture et particulièrement d'isolation et d'étanchéité depuis la rentrée. L'objectif de la Cité du Livre, service municipal, est d'offrir davantage de confort à ses visiteurs et au personnel, en stoppant les infiltrations d'eau et en limitant les variations de températures. Un défi pour cet imposant bâtiment qui abritait encore, il y a quarante ans, une fabrique d'allumettes. D'ailleurs, les structures métalliques d'origine seront repeintes afin de retrouver un aspect industriel. Le montant de l'opération atteint 1,6 million d'euros. Elle s'échelonne jusqu'en 2014 pour assurer une continuité du service. La première des quatre tranches sera terminée en février.





// EXPOSITION

## PLANQUE À GRANET : EN ATTENDANT 2013

Une trentaine d'œuvres de la Fondation Jean et Suzanne Planque déposées au musée Granet d'Aix-en-Provence pour quinze ans seront exposées dans deux salles du musée dans l'attente de la présentation de la totalité des 300 œuvres en 2013. La sélection des œuvres, notamment De Staël, Picasso, Dubuffet ou Bonnard, qui sont réunies sur 150 m<sup>2</sup> du musée, permettra de satisfaire les impatients ou les retardataires qui ont manqué le premier rendez-vous de 2011. L'exposition

intitulée « Collection Planque, l'exemple de Cézanne », organisée entre le 11 juin et le 6 novembre 2011, avait attiré plus de 120 000 visiteurs. Elle regroupait quelque 120 peintures, dessins et sculptures, parmi les 300 œuvres qu'elle rassemble. La collection sera présentée dans son intégralité en 2013 à la chapelle des Pénitents Blancs, actuellement en cours de rénovation. Ce projet permettra de dégager plus de 700 m<sup>2</sup> d'espaces d'exposition supplémentaires. 



// Culture

## AIX S'OFFRE UN NOUVEAU FESTIVAL DE PREMIER PLAN

Le Grand Théâtre de Provence (GTP) vient d'annoncer la création d'un nouveau festival de musique classique d'envergure internationale. La première édition du « festival de Pâques », à l'image de celui de Salzbourg - référence parmi les références -, se déroulera à Aix du 26 mars au 7 avril 2013, au cœur d'une année majeure pour la culture. Le GTP et son directeur Dominique Bluzet signent là un très joli coup, en s'offrant les services d'un directeur artistique de tout premier ordre en la personne de Renaud Capuçon, violoniste de renommée internationale et habitué des plus grandes scènes mondiales. Déjà pourvue d'un festival d'art lyrique parmi les plus réputés, Aix s'affiche ici comme une place forte incontournable de l'excellence musicale.



→ Informations

Comment s'inscrire ? Il suffit de se rendre sur le site Internet de la Ville ([www.aixenprovence.fr](http://www.aixenprovence.fr)) dans la rubrique « Risques majeurs téléalerte », puis de cliquer, en bas de l'écran, sur l'onglet « Afficher tout le contenu ». Il faut ensuite se laisser guider.

// RISQUES MAJEURS

# « TÉLÉALERTE » LA SOLUTION POUR AVERTIR LES AIXOIS

**Un glissement de terrain dans un quartier excentré vient de détruire de nombreuses maisons, des entreprises, et plusieurs voies de communication ; des chutes de neige d'une importance comparable à celles de janvier 2009 paralysent toute la ville ainsi que les routes et autoroutes alentour...**

Pour limiter l'impact de tels événements sur les habitants, la Ville d'Aix a mis en place, en 2010, un dispositif baptisé « Téléalerte » : ce système permet de délivrer, aux personnes inscrites, un message vocal de vingt à trente secondes. Si le message est pré-enregistré – il en existe plusieurs dizaines déjà prêts – le maire d'Aix peut également en créer un spécifique.

Le message donnera des consignes à respecter pour ne pas aggraver la situation : par exemple, rester chez soi, ne pas utiliser sa voiture, ne pas aller chercher ses enfants à l'école car une prise en charge collective est prévue, etc. Ce message, envoyé indifféremment sur les téléphones fixes et sur les portables, est en outre doublé d'un SMS qui invite le

destinataire à écouter sa boîte vocale. L'intérêt de la téléalerte va encore plus loin : il est possible de définir une « cible » qui peut être un groupe de personnes (parents d'enfants scolarisés, personnes âgées, membres du comité

.....

**Ce système permet de délivrer, aux personnes inscrites, un message vocal de vingt à trente secondes**

.....

communal feux de forêt, professionnels de santé...), ou de sélectionner une zone géographique, qui peut se limiter à un

quartier, ou même à une partie d'un quartier. Inutile de créer une psychose générale si l'événement est géographiquement limité.

Actuellement, le service dispose d'un fichier de plus de 80 000 noms – sachant qu'une seule fiche peut comporter plusieurs numéros : ceux du domicile, du portable du père, de la mère, des enfants... Mais de nombreux Aixois ne sont toujours pas inscrits. Or la démarche est gratuite, sécurisée, et ne prend que trois minutes ; on peut également inciter ses amis, ses voisins, à s'inscrire. Il ne s'agit pas d'inquiéter les Aixois inutilement, mais de considérer la téléalerte comme une alliée qui les avertira du danger instantanément et leur donnera la conduite à tenir. 



// SPORT

## LA VILLE SOUTIENT SES ATHLÈTES POUR LES J.O. DE LONDRES

Cette année, deux événements sportifs majeurs capteront toutes les attentions : le Championnat d'Europe des nations de football organisé par la Pologne et l'Ukraine et les Jeux Olympiques d'été qui se dérouleront à Londres. La capitale britannique se prépare en effet à accueillir les meilleurs sportifs dans 39 disciplines. Parmi eux, une dizaine d'Aixois défendront les couleurs de la France. Le 4 décembre dernier à l'occasion des Trophées des Sports de la Ville, Maryse Joissains et Francis Taulan, en présence de Myriam Lamare et de Jeannie Longo, n'ont pas manqué de mettre à l'honneur et d'exprimer leur soutien à ces athlètes qualifiés, sélectionnés ou sélectionnables.

### Aixois sélectionnables pour les JO de Londres 2012 :

- Anthony Terras (tir à la carabine, ball trap)
- Clara Sanchez (cyclisme sur piste)
- Marlène Harnois (taekwondo)
- Maïté Méjean (natation synchronisée)
- Mickaël Bourgain (cyclisme sur piste)
- Marcel Marcilloux (escrime)
- Erwan Le Pechoux (escrime)
- Nikolay Mihaylov (cyclisme)
- Matt Holland (water-polo – équipe d'Angleterre)
- Nathalie Hurst (basket)
- Nicolas Savant-aira (tennis de table - handisport)
- Benoît Z (athlétisme)

### // Dons

## 50 000 € POUR NOS SENIORS EN DIFFICULTÉ

Comme l'année dernière, la Ville a décidé de reverser les fonds auparavant consacrés aux vœux protocolaires, traditionnellement organisés en janvier. Le CCAS (centre communal d'action sociale) bénéficie d'un don de 50 000 euros, afin de soulager les personnes âgées en situation de précarité, de plus en plus nombreuses en cette période de crise. De son côté, la Communauté du Pays d'Aix verse une somme identique à l'association des Restaurants du Cœur fondée en 1985 par Coluche.

## // Université unique LA PREMIÈRE UNIVERSITÉ DE FRANCE ENTRE EN SCÈNE

L'université unique Aix-Marseille a été officiellement créée le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Après plu-



sieurs années d'élaboration, ce pôle d'excellence, rendu possible par le très ambitieux plan « Campus », se hisse au premier rang des universités françaises, capable de rivaliser avec les meilleures universités européennes. Avec un budget de 650 millions d'euros, l'établissement désormais officiellement présidé par Yvon Berland vient rassembler U1 (lettres) U2 (sciences) et U3 (droit, économie, gestion) autour de cinq campus. Ses 70 000 étudiants bénéficieront de très gros investissements, notamment sur le site aixois.

## LE PÔLE DE RECHERCHE INVESTIT MAYNIER D'OPPÈDE

Le Pôle de recherche de l'enseignement supérieur (Pres), obtenu de haute lutte par Aix-en-Provence, prendra ses quartiers dès le mois de janvier à l'Hôtel Maynier d'Oppède, rue Gaston de Saporta. Ce centre stratégique de l'université unique Aix-Marseille, sur pied depuis le 1<sup>er</sup> janvier, aura la tâche de développer la visibilité du site dans la compétition internationale.





// SOCIAL

## LE DISPOSITIF HIVERNAL ACTIF JUSQU'AU 15 MARS

**L**e dispositif hivernal a débuté le 15 novembre dernier et devrait s'interrompre le 15 mars, sauf si une météo particulièrement mauvaise obligeait à le prolonger. Comme chaque année, il est le fruit efficace d'un partenariat qui met en jeu institutions et associations : État, Ville, CCAS, SAMU Social de la Croix Rouge, Collectif Germain Nouveau, Médecins du Monde, Équipe Mobile Santé Mentale Précarité de Montperrin, ADDAP, AGAJ, Police Nationale, Police Municipale, pompiers...

Le dispositif accueille les personnes âgées d'au moins 18 ans, sans abri ou sans domicile fixe. Les personnes sont orientées par le 115. Elles sont accompagnées sur le lieu d'hébergement exclusivement par le SAMU

Social ou l'équipe mobile du Service Accueil Orientation (SAO) du Centre Communal d'Action Sociale. Les personnes sont accueillies de 20 h à 8 h le lendemain.

La capacité d'accueil est de 16 places en utilisation habituelle et 5 places supplémentaires en cas de grand froid. Trois niveaux de mobilisation existent : le niveau 1 « temps froid », le niveau 2 « temps de grand froid », le niveau 3 « froid extrême ». La décision de passer d'un niveau à un autre relève de l'autorité préfectorale. ➔

➔ **Contact**

SAO : du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
téléphone : 04 42 53 82 10  
En dehors de ces horaires téléphoner au 115.

## // Sécurité LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE S'ORGANISE

Le Maire détient aujourd'hui un rôle clef en matière de prévention de la délinquance. À ce titre, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance s'est fixé à Aix des objectifs précis en matière de lutte contre la violence aux personnes, de vidéoprotection, de sensibilisation des mineurs et de lutte contre les conduites addictives. Une feuille de route sera prochainement établie avec l'ensemble des partenaires de la Ville (services de l'État, collectivités territoriales et organismes spécialisés). *Aix en Dialogue* y reviendra dans le détail.

## LA « FONTAINE AUX JOUETS » A ENCORE DÉBORDÉ

En un quart de siècle, c'est devenu une tradition bien ancrée dans notre ville. La « Fontaine aux jouets » était organisée sur la place de l'Hôtel de Ville, par la Mairie d'Aix – plus précisément le service Relations publiques et protocole – et la station de radio France Bleu Provence (103,6 MHz). Les effets de la crise se font sentir partout, même chez les personnes les plus généreuses, qui ont donné un peu moins de jouets cette année. Il n'empêche qu'à l'arrivée, les organisateurs sont tout de même repartis avec cinq tonnes de jouets, qu'ils ont ensuite distribués aux associations caritatives et aux centres sociaux. Des remerciements particuliers sont à offrir au comité d'animation de La Duranne, qui a apporté une remorque de jouets, et aux forains du Grand Sud, propriétaires des manèges, qui ont fait don de nombreuses peluches. ➡

### // PRATIQUE

## LES SAPINS DE NOËL COLLECTÉS JUSQU'AU 22 JANVIER

Mise en place l'an dernier, la collecte des sapins de Noël a recommencé cette année. Elle vise à réduire le nombre de sapins abandonnés un peu partout à travers la ville en identifiant des points de collecte précis. Chaque jour, les points sont vidés pour laisser la place à de nouveaux arbres. L'opération se poursuit jusqu'au 22 janvier. ➡



Flashez ce code pour retrouver la liste des points de dépôts.

C'est le nombre de tonnes de sapins collectées l'an dernier

**7,2**

## NOUVELLES SIGNALÉTIQUES DANS LES PARCS ET JARDINS DE LA VILLE

Courant 2012, le parc Rambot sera le premier parc aixois qui disposera d'un panneau signalétique réalisé sous forme de « totem », destiné à apporter des informations pratiques et didactiques aux promeneurs, à savoir : les horaires d'ouverture et fermeture du parc, un historique du parc ainsi qu'une traduction en braille et en anglais une liste des activités proposées sur place et la réglementation du parc sous formes de pictogrammes (aires de jeux pour enfants, pataugeoire, pique-nique, jeux de ballons, vélos...) un emplacement sur le totem sera également réservé aux informations ponctuelles (manifestations, travaux en prévision...). À noter que 2 à 3 totems seront installés tous les ans dans les autres parcs de la ville.



## // Protection animale CONSTRUCTION D'UNE FOURRIÈRE ET D'UN REFUGE À L'HORIZON 2012

Actuellement, le refuge de la SPA est installé sur le secteur de l'Arbois au nord de la Gare TGV. Au vu des futurs aménagements prévus de la ZAC de la Gare (Zone d'Aménagements Concertés), le refuge doit être délocalisé. Dans un souci de cohérence et d'harmonie entre les équipements de la commune, la Ville prévoit de créer un véritable site dédié à la protection animale.

Le refuge de la SPA viendra donc bientôt rejoindre une structure de même nature : le refuge STAM (Secours à Tous les Animaux Malheureux), actuellement installé sur le plateau de l'Arbois à proximité du bassin du Realtor. En plus de la construction de ce nouveau refuge SPA, viendra s'ajouter la création d'une fourrière. Ce vaste projet devrait sortir de terre fin 2012.

## // CCAS UNE ÉQUIPE SPÉCIALISÉE FACE À ALZHEIMER

Depuis le mois de novembre 2011, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place une Équipe Spécialisée Alzheimer. Rattachée au Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), cette équipe réalise chez les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, sur prescription médicale, des soins d'accompagnement et de réhabilitation sociale et conseille les aidants familiaux.

➔ Renseignements

04 42 17 99 16

## // Etudes UN FORUM POUR LES « PRÉPA »

Les Arts-et-Métiers accueillent le 18 février prochain (de 9 h à 13 h) un forum de présentation des classes préparatoires aux grandes écoles, destiné aux lycéens. Quatre établissements aixois sont concernés : deux lycées publics (Cézanne et Vauvenargues), le lycée privé de la Nativité et le lycée militaire, couvrant les voies littéraire, économique et scientifique.



// DOSSIER

## 2012 : UNE ANNÉE DE PROJETS

Gare routière, pôle d'échanges de Plan d'Aillane, conservatoire, sauvegarde du patrimoine, école d'art, piétonnisation, sécurisation et rénovation des écoles... En 2012 Aix poursuit sa politique qui repose sur deux axes prioritaires: doter la ville des équipements à la hauteur de son rayonnement et assurer quotidiennement la qualité de vie des Aixois.

Le premier axe prolonge la politique mise en place depuis 10 ans. Une politique ambitieuse qui permet à Aix d'être une des villes les plus attractives de France, en matière touristique mais aussi économique et culturelle. À ce titre, 2012 connaîtra un moment fort avec l'achèvement du forum culturel. La réalisation par l'architecte Kengo Kuma du conservatoire entre le Centre chorégraphie national et le Grand Théâtre de Provence achèvera la transformation de ce qui n'était qu'une friche en un des plus importants forums culturels d'Europe. Dans le même temps, la Ville s'apprête, suivant la même logique, à implanter à côté de la Fondation Vasarely la future école d'art ainsi qu'un lieu de résidence dédié aux artistes. Créant ainsi au cœur du Jas de Bouffan un campus culturel.

Le second axe, au-delà des grands projets structurants, s'appuie sur les dossiers qui tendent à améliorer le quotidien des Aixois. Ainsi, la réhabilitation et la sécurisation des écoles se poursuit. La piétonnisation du centre-ville avance à grands pas. La multiplication des places de parking, la construction de la gare routière et du pôle d'échanges de Plan d'Aillane vont faciliter les déplacements de chacun.

Le dossier qui suit n'est pas exhaustif mais tente de donner en ce début d'année une vision globale de ce qui devrait marquer 2012.



## L'OFFICE DE TOURISME NOUVELLE GÉNÉRATION

Le nouvel Office de Tourisme a ouvert ses portes en fin d'année 2011. Deux années de travaux ont été nécessaires pour sortir de terre cet édifice de 3 500 m<sup>2</sup> sur trois niveaux. Le nouvel équipement entièrement scénarisé permettra dès le printemps 2012 un accueil personnalisé du public « haute définition ». Un ensemble de nouveaux

supports numériques tactiles et dynamiques seront mis à la disposition des visiteurs. Le nouvel Office de Tourisme étend désormais son action à l'ensemble du Pays d'Aix, devenant ainsi l'Office de Tourisme d'Aix et du Pays d'Aix. Il sera inauguré dès que tous les supports seront opérationnels. 



## LA PLACE DE LA ROTONDE S'APPRÊTE À

C'est le site emblématique d'Aix-en-Provence, et pour cette raison, la Ville et la SEMEPA soignent particulièrement ce projet : la place de la Rotonde va faire peau neuve, dans l'esprit du plan de piétonnisation du centre-ville. Dans le projet, la Rotonde est considérée de façon extensive, puisqu'elle englobe la place Paul-Ferréol, la place Jeanne-d'Arc jusqu'à la rue Espariat, la place des Anciens combattants d'AFN,

l'espace public devant l'ancien Office de Tourisme, et une partie de l'avenue des Belges – le traitement de la seconde partie étant prévu ultérieurement.

L'axe principal de ce réaménagement est la suppression des places de stationnement de surface, y compris devant la cafétéria Flunch ; il ne manque pas de parkings souterrains alentour pour absorber les voitures qui se garent actuellement

## LES ARCHITECTES D'APPLE SUIVRONT LES PRÉCONISATIONS DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Afin de s'harmoniser avec le prochain aménagement global de la place de la Rotonde, l'Office de Tourisme doit être démoli pour accueillir le bâtiment du futur Apple Store qui respectera les préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).



Ce dernier a validé la destruction et la reconstruction mais a demandé aux architectes d'Apple de concevoir le futur bâtiment en intégrant deux données fondamentales pour celui qui veille au respect du patrimoine :

- l'axer sur la fontaine de la Rotonde ;
- l'implanter dans une disposition parallèle au Cours Mirabeau.

Ce nouvel équipement répondra également aux exigences de la loi d'octobre 2010 obligeant les bâtiments changeant de destination et appelés à accueillir du public à être mis aux nouvelles normes antisismiques (l'ancien bâtiment n'y répondait pas).

Le futur magasin Apple Store prévoit d'ouvrir ses portes au public début 2013.



## LE CENTRE DE CONGRÈS VA DEVENIR PALAIS

Depuis que l'ancienne « salle Carnot » est devenue un centre des congrès, la ville d'Aix accueille de nombreux colloques et séminaires. Mais cet équipement de 500 places et de 610m<sup>2</sup> de salons modulables reste trop modeste pour recevoir de grandes manifestations : il n'est pas rare que notre ville, sollicitée pour abriter des congrès importants, soit dans l'obligation de les refuser. Cette situation a conduit la Ville à décider d'augmenter la jauge du centre des congrès. De quelle façon ? En l'étendant, en construisant en lieu et place des bâtiments voisins, qui abritent les activités sportives, juste à côté de la sortie du parking Carnot. Les travaux auront lieu en 2013, pour une livraison du nouveau palais des congrès en 2014. La demande en manifestations importantes permet de penser que cet équipement sera rapidement rentabilisé. L'année 2012 sera quant à elle consacrée aux études et à la rénovation de l'actuel centre des congrès. 

## FAIRE PEAU NEUVE

sur toutes ces places.

Les voitures enlevées, place aux piétons : dans un premier temps, côté place Jeanne-d'Arc, l'espace sera arboré, et le sol recouvert de dalles de pierre ocre, dans le prolongement du dallage des Allées provençales. Dans un second temps, la place de la Rotonde sera couverte de pavés et mise au même niveau que les trottoirs environnants. En outre, toujours dans

la même logique, l'espace routier autour de la fontaine sera réduit, afin d'augmenter l'espace dévolu aux piétons. Enfin, abribus et kiosques seront déplacés pour parachever la vision globale d'un site à la fois prestigieux et dédié aux piétons. Les premiers travaux démarreront à la fin du printemps 2012 sur les places Paul-Ferréol et Jeanne-d'Arc ; ils devraient être livrés au premier trimestre 2014.

# DANS LA PERSPECTIVE DE 2013

Aix-en-Provence jouera un rôle de premier plan en 2013, lorsque Marseille et toute la Provence seront durant une année la capitale culturelle de l'Europe. Deux équipements ouvriront leurs portes durant cette année événement : le nouveau conservatoire et la chapelle de Pénitents Blancs, entièrement réhabilitée et transformée en annexe du musée Granet.



// CULTURE

## LE NOUVEAU CONSERVATOIRE DERNIÈRE PIÈCE D'UN FORUM EXCEPTIONNEL

Les travaux du nouveau conservatoire ont débuté en août 2011. Le projet signé de l'architecte japonais Kengo Kuma prendra la forme d'un monolithe rythmé par des biais, composé d'éléments en bois et

en métal qui s'inspire d'un origami (pliage japonais). Le nouveau bâtiment se développera sur une surface de 7 000 m<sup>2</sup>. Il regroupera 62 salles d'enseignement, 15 salles de pratique individuelle et 5 autres de pratique collective. Deux salles seront réservées à l'enseignement de l'art dramatique

et 4 studios à la danse. Enfin, un auditorium de 500 places permettra la diffusion des concerts et des spectacles.

La première « rentrée » des élèves est prévue pour septembre 2013. Ils pourront bénéficier d'un espace d'enseignement moderne et fonctionnel au cœur du Forum culturel. 

.....  
« Un monolithe rythmé par des biais, composé d'éléments en bois et en métal qui s'inspire d'un origami »  
.....



Oltre un auditorium de 500 places destiné aux concerts et aux spectacles, le conservatoire possèdera de nombreuses salles de renseignement ou de répétition.





## CHAPELLE DES PENITENTS BLANCS 700 M<sup>2</sup> POUR LA COLLECTION PLANQUE

Bâtie en 1654, la chapelle des Pénitents Blancs, rue Maréchal-Foch, a servi d'école communale, de centre d'apprentissage, d'annexe de l'école des beaux-arts, avant de faire office de (petit) palais des congrès, de 1971 à 2001. Elle a ensuite fermé ses portes pour être

désamiantée, avant de faire l'objet d'un projet de réhabilitation complet.

Si, aujourd'hui, la chapelle ne comporte plus que les murs et le toit, l'année 2012 va lui redonner son lustre d'antan : après travaux, elle sera transformée en une annexe du musée Gra-

net. Sur deux niveaux, représentant 700 m<sup>2</sup>, elle abritera, de façon permanente, les œuvres de la collection Planque, déposées pour quinze ans au musée Granet. Son entrée en service est prévue au premier semestre 2013. 



# AMENAGER LA VILLE



Les trois places, Prêcheurs, Madeleine et Verdun vont faire l'objet d'un programme de réhabilitation et d'aménagement. L'objectif est de supprimer le stationnement de surface et de mettre en valeur le patrimoine de cet espace historique. Un concours d'architecte a été lancé. (Ici : vision des places sans voiture – visuel non contractuel).

## // PIÉTONNISATION

# UN AN D'AVANCE SUR LE PROGRAMME

Les travaux de piétonnisation du secteur entourant la rue d'Italie débiteront le 15 février, dès la fin de la période de soldes. Les rues d'Italie, Clovis-Hugues, Pavillon et Roux-Alphéran seront ainsi rendues aux piétons à la mi-mai. Au cours du premier semestre 2012, la rue Mignet, qui a fait l'objet d'une requalification complète sera également piétonnisée. Le début des travaux d'élargissement de la zone piétonne avait commencé en février 2011 avec le secteur de la rue des Cordeliers. La Ville a un an d'avance sur le programme fixé. Une réunion d'information des riverains et commerçants du secteur Italie a eu lieu le 5 janvier à l'Hôtel de Ville.



Flasher ici pour obtenir la "piétonnisation mode d'emploi".



Les travaux de requalification de la rue Mignet se termineront en avril. Elle sera ensuite rendue aux piétons.

## UN PARKING SOUS LES ARTS-ET-MÉTIERS

En 2012 se finaliseront les études qui devraient permettre la construction d'un parking sous l'école des Arts-et-Métiers. 350 nouvelles places de stationnement qui permettraient d'absorber les véhicules aujourd'hui stationnés en surface des places Verdun, Madeleine et Prêcheurs. En effet, dès l'achèvement de ce nouvel équipement, prévu pour le premier semestre 2014, les trois places feront l'objet d'un réaménagement complet. Un concours d'architecte vient d'être lancé. L'ancien secteur du Palais comtal (emplacement de l'actuel Palais de Justice) sera un des temps forts de la piétonnisation de la ville et de la mise en valeur du patrimoine trop longtemps caché par le ballet incessant des voitures. Enfin, la construction d'un parking à l'entrée Est de la ville permettrait de rééquilibrer l'offre de stationnement et la commercialité de cette partie de la ville.

## TRAITEMENT DES EAUX USÉES

ÉVÉNEMENT :

# LA STATION D'ÉPURATION OUEST SERA INAUGURÉE CETTE ANNÉE

Les travaux de la station d'épuration qui avaient débuté en 2009, se sont achevés à la fin de l'année 2011. L'équipement remplace les deux petites stations des Milles village et du pôle d'activités, devenues obsolètes. Leur capacité était devenue insuffisante pour le niveau de débit et de pollution à traiter. Le nouvel équipement permet désormais de collecter la totalité des eaux usées de l'ouest d'Aix-en-Provence.



## SPORT

# UNE STRUCTURE POUR LES ARTS MARTIAUX ET L'ESCRIME



La Ville prévoit la construction d'une Maison des Arts Martiaux et de l'Escrime à l'horizon 2013. La création de ce nouvel équipement public répondra à une forte demande des clubs et associations sportives aixoises enseignant ces disciplines. Située sur le complexe sportif du Val de l'Arc entre le bâtiment de la Poste et le gymnase Arc de Meyran, la future Maison des Arts Martiaux et de l'Escrime s'étendra sur une surface totale de 1793 m<sup>2</sup>. Outre les espaces Arts Martiaux et Escrime, le nouvel édifice abritera des locaux d'accueil et logistique (salle de réunion, bureaux, ateliers, vestiaires...). Le coût prévisionnel de ce nouvel équipement sportif est estimé à 4 400 000 €. Un visuel du futur projet devrait être disponible courant 2012.

La future Maison des Arts Martiaux et de l'Escrime sera située sur le complexe sportif du Val de l'Arc entre le bâtiment de la Poste et le gymnase Arc de Meyran.

# L'ANRU passe à la vitesse supérieure



Le Buisson Ardent à Corsy sera démolí pour laisser place à des commerces de proximité.

**La rénovation des cités Corsy et Beisson représente 145 logements vétustes démolis, 192 construits, 968 appartements réhabilités et de nouvelles infrastructures qui verront le jour d'ici 2014. Après les études de faisabilité et le bouclage du budget de financement, place au premier acte de la phase opérationnelle : Le relogement.**

Intégrer Corsy et Beisson dans le dispositif national de rénovation urbaine n'a pas été une mince affaire. Mais la bataille a été rondement bien menée pour trouver les fonds nécessaires. L'ANRU ce sera : 3 immeubles (Buisson Ardent et Lopofa à Corsy, bâtiment N à Beisson) démolis, 215 logements construits, 968 réhabilités et plus de 70 millions d'euros investis dans la requalification de ces deux quartiers aixois. Le premier coup de pioche sera finalement un coup de pelleuse. En effet ce vaste chantier débutera par la destruction de ces immeubles vétustes et inadaptes. Pour

lancer les opérations, il faut d'abord reloger les habitants.

Le 26 janvier, aura lieu le prochain comité de relogement. D'ici là, d'autres familles seront sans doute venues se rajouter aux 16 déjà relogées en vue de la destruction des bâtiments Buisson Ardent et aux 5 familles déménagées du Lopofa. C'est en effet le sort qui attend ces deux ensembles de la cité Corsy. Mais avant d'activer les pelleteuses, la Ville et les différents acteurs de la rénovation du quartier doivent trouver des solutions de relogement pour les familles occupantes. Sur la base des informations récoltées par

la MOUS (La Mission d'Œuvre Urbaine et Sociale) qui a rencontré les 577 foyers de Beisson et Corsy concernés par ce vaste programme de rénovation, le processus de relogement a pu être engagé conformément aux aspirations et moyens de chaque famille. Au total, 34 familles ont déjà trouvé un logement adapté et l'opération devrait connaître un coup d'accélérateur dès cette année. Les 106 familles concernées seront encadrées et accompagnées dans ce qui est vécu par certains comme un déracinement. Un guide du logement et du déménagement a d'ailleurs été édité par la MOUS et les bailleurs sociaux. Pour les personnes fragiles ou à mobilité réduite, une aide particulière a été mise en place, et des appartements en rez-de-chaussée ou dans des immeubles équipés d'ascenseurs leur seront attribués. 

## Réhabilitation : un projet, deux volets

Redonner une dignité aux quartiers avec une réhabilitation intégrale sans augmenter les loyers, voilà l'enjeu de ce programme qui devrait démarrer dans le premier semestre 2012. Ravalement des façades, isolation, réfection des halls d'entrée et des cages d'escaliers, mise aux normes de l'électricité, étanchéité, remplacement des gardes corps, peinture, soit au total 968 logements qui seront profondément réhabilités. Un projet doublement social, puisqu'une convention signée avec les entreprises prévoit l'embauche de demandeurs d'emploi originaires des quartiers concernés par l'ANRU, via une charte d'insertion.

## De nouvelles infrastructures pour Corsy

Après l'ouverture de la maison médicale dans le courant de cette année, la construction d'autres infrastructures et équipements sera engagée. Une maison des familles de 300 m<sup>2</sup> sera livrée fin 2013, le centre Albert Camus va être agrandi et de nouveaux locaux associatifs seront construits. Quant à l'école maternelle du quartier, elle fera également l'objet d'un chantier de requalification. Tout comme l'entrée du quartier du côté de la route de Galice.

# // QUARTIERS NORD

## LES BASSINS DE SAINT EUTROPE BIENTÔT COUVERTS ?

C'est en tout cas le souhait que le premier magistrat de la Ville a clairement exprimé le 24 novembre dernier à Beisson, lors de la réunion publique sur la réhabilitation du quartier. Un projet qui prévoit de couvrir ce lieu où sont stockés 40 000 m<sup>3</sup> d'eau avant d'être flocculés (traitement chimique de l'eau pour la dépolluer et la potabiliser), chlorés, filtrés dans la station de traitement pour ensuite alimenter les robinets du centre ville, des quartiers Sud, Sud-Est et Ouest de la ville.

Un vaste chantier qui consisterait, dans un premier temps, à réduire ce bassin de 10 000 m<sup>2</sup> à 5 000 m<sup>2</sup> et de creuser pour l'approfondir afin de ne pas réduire sa capacité de stockage. La seconde phase de l'opération sera de le couvrir pour ensuite y construire une plateforme de vie culturelle et sociale, ouverte sur l'ensemble des quartiers nord de la Ville.

L'édifice accueillera la future médiathèque, mais aussi la mairie annexe et la crèche «L'île aux enfants» qui quitteraient alors le chemin Saint Donat. Le coût du projet est estimé à 10 millions d'euros, une étude de faisabilité est actuellement en cours.



### // Beisson

## LA MÉDIATHÈQUE DÉPLACÉE ?

Initialement prévue à Beisson, sur le belvédère, cette annexe de la Cité du Livre devrait voir le jour sur le bassin de rétention de Saint-Eutrope (*voir ci-contre*). Le site sera tout de même aménagé en lieu de rencontre et de convivialité pour les familles.

### Des logements neufs aux normes Haute Qualité Environnementale

À Corsy, dès 2013, seront édifiés, par Pays d'Aix Habitat (PAH) un immeuble de 35 logements sur l'ancien micro site sportif, ainsi que 30 autres appartements, construits par 13 Habitat, près de l'immeuble Pamina.

## LE CHÂTEAU DE L'HORLOGE OUVRIRA POUR LES VACANCES D'HIVER

**Maryse Joissains-Masini procédera à l'inauguration du Château de l'Horloge installé au Jas de Bouffan dans le courant du mois de février. Le 17 février, à l'occasion des vacances scolaires, les structures d'accueil devraient fonctionner.**

Rappelons, que l'ancienne bâtisse des Corsy devenue propriété de la Ville, a connu une véritable renaissance avec la mise en valeur de ses locaux, une extension de sa structure et la construction d'un bâtiment annexe neuf. L'ensemble est destiné aux jeunes et familles du quartier. Avec près de 2 000 m<sup>2</sup> de surface exploitable, la construction sur site de cet équipement de quartier offrira

aux habitants du Jas de Bouffan un lieu à la fois sportif, culturel et social avec : un centre social, une maison des familles (pouvant accueillir jusqu'à 300 personnes), une mission animation, des locaux destinés à l'« éveil musical » comprenant une salle de répétition pour le Conservatoire d'Aix, un relais assistantes maternelles et une cafétéria.



## LE PLAN LOCAL D'URBANISME SUR LES RAILS

Le Plan local d'urbanisme (PLU) est devenu plus visible par les Aixois au second semestre de 2011, lorsqu'à plusieurs reprises, Maryse Joissains-Masini, entourée de Jean Chorro, le premier adjoint, et d'Alexandre Gallèse, l'adjoint à l'urbanisme, a présenté au public les orientations de la Municipalité en la matière. Rappelons que le PLU a vocation, sur les 18 600 hectares de la commune, à remplacer le Plan d'occupation des sols (POS) en définissant les zones urbaines, celles à urbaniser, les zones agricoles et les zones forestières ou naturelles.

Le projet de PLU devrait être arrêté à la mi-2012, puis approuvé par le conseil municipal. Il sera alors soumis, pour avis, aux membres dits « associés » : l'État, à travers ses différentes directions régio-

nales, les collectivités territoriales sur lesquelles le PLU peut avoir un impact, ou encore les chambres consulaires (Chambre de commerce, Chambre de métiers, Chambre d'agriculture).

Viendra ensuite l'étape de l'enquête publique. Le dossier sera mis à la disposition du public, qui pourra demander des explications, noter des observations d'ordre général ou particulier. En principe, les enquêtes publiques sont conduites par un commissaire-enquêteur, et ont une durée réglementaire d'un mois. Mais s'agissant d'un document qui porte sur un territoire très vaste, l'enquête sera certainement confiée à une commission – désignée par le président du tribunal administratif – et sa durée devrait excéder un mois. Une fois remis l'avis de la commission d'enquête,

il reviendra au conseil municipal d'approuver le PLU. Cela devrait se produire au printemps 2013.

Le PLU a été imaginé avec un double souci. Le premier est de préserver l'identité d'Aix, en conservant, voire en augmentant les zones naturelle ou agricole, et en construisant, soit dans des zones déjà urbanisées, soit dans des secteurs strictement délimités, comme La Duranne ou le quartier de La Constance. Le second est d'améliorer les déplacements, en s'appuyant en particulier sur la gare routière rénovée, sur le futur pôle d'échanges de Plan d'Aillane, dans le Pôle d'activités des Milles, sur le parc-relais du Krypton, dont la capacité sera triplée, et celui de Malacrida, à construire, et sur trois nouveaux ponts ou passerelles enjambant l'Arc. 

### ZUP : 26 NOUVEAUX LOGEMENTS DE QUALITÉ

C'est un projet original qui va voir le jour à Encagnane : boulevard du Docteur-Schweitzer, à l'emplacement des anciennes cuisines centrales, vont bientôt se dresser vingt-six logements : dix-huit logements neufs en accession à la propriété, et huit appartements, déjà existants, qui seront rénovés et remis à la location par la SACOGIVA. Dans le détail, ce double programme comprendra quatre T1, trois

T2, dix-sept T3 et deux T4. Pour les logements rénovés à louer, le loyer sera d'environ 6,5 € du m<sup>2</sup>, ce qui représentera environ 400 € par mois pour un T3 ; et pour les appartements neufs en accession à la propriété, il faudra compter entre 2 700 à 3 000 € du m<sup>2</sup>. Tous seront mis aux normes BBC, pour « bâtiment basse consommation ». Les travaux débuteront dans le courant de l'année 2012.

## ÉCONOMIE : **LORSQUE L'ENFANT GRANDIT**

Longtemps dans les cartons, la future zone d'activités de L'Enfant, qui représente 26 hectares près de la maison d'arrêt de Luynes, va bientôt sortir de terre. En janvier, le dossier administratif relatif à la loi sur l'eau, et qui conditionne le démarrage des travaux, sera déposé en préfecture. Dans la foulée, avant la fin du premier trimestre, pourra être lancée la commercialisation d'une première tranche d'environ 7,5 hectares, située sur la moitié Nord de l'opération. Cela ne signifie pas l'installation des

entreprises : car auparavant, il faudra qu'elles construisent leurs bâtiments. Et cela passe d'abord par des travaux d'infrastructure – voirie, réseaux – pour lesquels des entreprises spécialisées seront consultées au printemps. La commercialisation ne devrait pas poser de problèmes : actuellement, le total des demandes de terrains à vocation économique atteint 60 hectares.

Dans la zone de L'Enfant, la priorité sera donnée aux entreprises déjà installées dans les environs, et qui ont besoin de

se développer. Par ailleurs, est a priori exclu le domaine tertiaire, réservé plutôt à La Duranne : L'Enfant sera consacré aux activités de fabrication, transport ou entreposage.

Précisons que ce dossier est piloté par la Communauté du Pays d'Aix, dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique ; l'acteur principal en est la Société publique locale d'aménagement (SPLA), une société d'aménagement détenue à 60 % par la Ville et à 40 % par la CPA.

# LA DURANNE NOUVELLE ÉTAPE VERS L'ÉCOQUARTIER

**L**a Duranne est l'un des dossiers les plus importants de la municipalité, sur le mandat précédent, l'actuel et le prochain. Et pour cause : la création d'un quartier, quasiment d'une petite ville, destinée à atteindre 10 000 habitants, ne se fait pas en quelques jours... Au fil des ans, des équipements ont vu le jour : école, crèche, mairie annexe... Prévu, dans les années 90, principalement comme une zone d'activités, avec peu de logements, ce quartier a été orienté de façon inverse par Maryse Joissains-Masini à son arrivée à la mairie : le logement y devient majoritaire.

Mais pas n'importe quel logement. La Ville a souhaité aller vers un « écoquartier », c'est-à-dire un quartier écologique, peu dévoreur d'espace, et dont les bâtiments produiront plus d'énergie que ce qu'ils n'en consommeront. Elle a choisi un urbaniste de renom, Vittorio Gregotti, qui a revu le plan dans ce sens-là et à qui l'on doit le Grand Théâtre de Provence. L'année 2012 représentera un jalon important dans l'avancée de La Duranne, avec la mise à l'enquête publique de la dernière tranche d'urbanisation de ce quartier. Sur les 70 hectares qui restent à urbaniser, il est prévu 2 000 à 2 500

logements. En outre, une voie de transit va être créée à partir de la D.9, et va contourner La Duranne et desservir l'Arbois, dans le but de désengorger la D.543 (Route d'Apt). Le futur pôle d'échanges de Plan d'Aillane (*voir pages suivantes*) et une meilleure desserte par les transports en commun contribueront également à fluidifier la circulation.

Enfin, sont annoncés de grands équipements, les uns à l'échelle du quartier, les autres – un théâtre, un plan d'eau – susceptibles d'attirer des personnes habitant ailleurs qu'à La Duranne. 



# FACILITER LES DÉPLACEMENTS

## DEUX ÉQUIPEMENTS MAJEURS POUR LES DÉPLACEMENTS AIXOIS

2012 va marquer une avancée considérable en matière de déplacements, essentiellement avec deux projets dont les travaux vont débuter cette année : la nouvelle gare routière d'Aix et le pôle d'échanges de Plan d'Aillane. Les deux équipements, combinés, vont permettre une réelle avancée dans les transports en commun. D'une part en facilitant les déplacements des usagers, d'autre part en réduisant le nombre d'arrêts de transit inutiles sur Aix.



## LA GARE ROUTIÈRE PREND UNE NOUVELLE DIMENSION

**L**es travaux de la nouvelle gare routière devraient débuter en avril 2012. Pensé en concertation avec les riverains et les comités d'intérêt de quartier, le projet se veut résolument moderne. Il permettra de fluidifier le trafic des bus et cars souvent pris en étau dans la circulation. La future gare routière sera composée de 20 quais, d'un

bâtiment d'accueil de 600 m<sup>2</sup>, d'une promenade ombragée par des arcades, sous lesquelles pourront déambuler les voyageurs. Un giratoire permettra aux bus de ne pas encombrer les voies pour les automobilistes. La nouvelle infrastructure sera la plus moderne du Sud-Est de la France. Les travaux s'achèveront en fin d'année 2013. 



## LA COMPLÉMENTARITÉ DU PLAN D'AILLANE

**A**ujourd'hui, le quartier de Plan d'Aillane, à l'intérieur du Pôle d'activités des Milles, est un terrain vague en bordure d'une voie ferrée. Après des travaux d'aménagement prévus au début de cette année, demain – en 2013 – ce terrain vague sera la gare routière de la partie Sud d'Aix, plus précisément du village des Milles, du Pôle d'activités et de l'Europôle de l'Arbois. Les navettes

.....  
**À terme,  
ce pôle d'échanges  
désengorgera la  
gare routière d'Aix**  
.....

reliant Aix et Plan d'Aillane circuleront en site propre, c'est-à-dire sur des voies qu'elles seront les seules à utiliser. À terme, cette gare routière deviendra un véritable pôle d'échanges, lorsqu'elle sera couplée avec le transport ferré, lui-même relié à Aix ; mais cette seconde phase, qui nécessite des travaux assez lourds, ne sera pas mise en œuvre avant quatre à cinq ans. 🚦

## PC MAGALI 200 000 VÉHICULES À RÉGULER

Sa mise en service est prévue pour la fin de l'année 2012. Le nouveau Poste Central « MAGALI » (Moyens Aixois de Gestion des Automobiles par Localisation Informatique) sera un outil de contrôle et de régulation de la circulation très complet. Il s'articulera autour de la régulation et de la surveillance du trafic, du contrôle d'accès, de la gestion de la voirie. Relié au dispositif de vidéoprotection de la Direction de la Sécurité, le PC « Magali » permettra aussi de neutraliser le trafic ou des feux tricolores pour faciliter l'intervention des véhicules de secours. Enfin, il sera un outil d'information pour les usagers via les smartphones.



## // QUARTIERS SUD AIX JOUE LA CARTE ÉTUDIANTE

Avec la mise en place du Plan Campus, Aix sera plus que jamais attractive pour les étudiants. Un atout pour la ville, qui ne va pas sans induire des enjeux en termes de stationnement et de déplacement, essentiellement dans le quartier des Facultés. Il est prévu une série de mesures visant à réduire la circulation intempestive, les voitures mal garées et le bruit. Les travaux commenceront dès 2012. Au programme : agrandissement du Parc relais Krypton, construction d'une structure du même type avenue Malacrida, doublement de la voie située entre l'A8 et l'Arc de Meyran. Le Bus à Haut Niveau de Service qui desservira le quartier ne sera quant à lui opérationnel qu'en 2017.

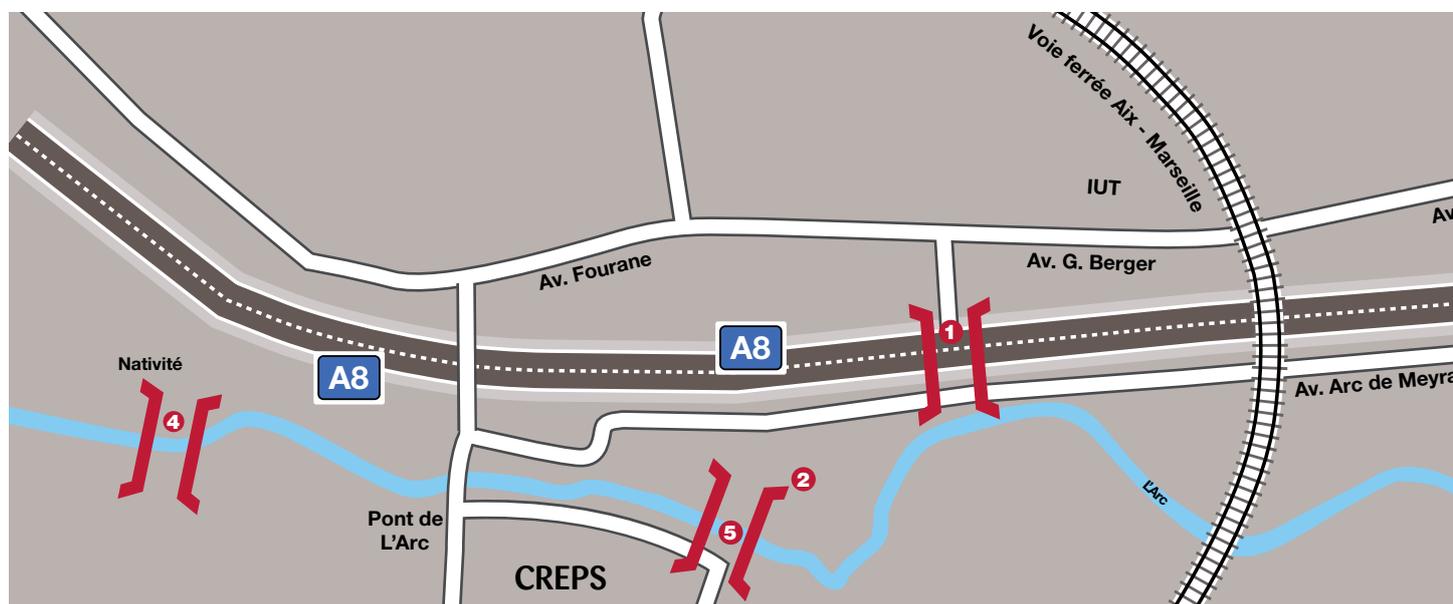


Le Parc relais Krypton reliera directement les facultés par un pont traversant l'A8.

## TRIPLER L'OFFRE DU KRYPTON

L'agrandissement du Parc relais Krypton est un projet résolument ancré dans le Plan Campus et dans l'amélioration des déplacements dans les quartiers Sud de la ville. L'objectif étant d'absorber le stationnement des étudiants. La structure va donc passer de 300 à 900 places. Huit quais pour les

transports en commun et quatre emplacements de régulation composeront une mini gare routière adossée au parking. La réalisation d'un pont sur l'A8 réservé aux bus, aux modes de transports doux (vélos), et aux piétons permettra de relier le parc relais au centre-ville de manière rapide et fluide. 



**2**

Construit en 2003, le Parc relais Krypton avait été la première structure aixoise à proposer un service de stationnement intermodal. L'idée de laisser sa voiture en périphérie et de rejoindre le centre-ville à l'aide de navettes gratuites a aujourd'hui fait son chemin. La Ville compte désormais 870 places de stationnement de ce type.

**3**

## 250 PLACES SUPPLÉMENTAIRES À MALACRIDA

Un autre Parc relais sera construit à Malacrida. Il sera composé de 250 places de stationnement, avec emplacements vélos sécurisés. Quatre quais de bus seront réservés. Par la suite, l'aménagement des avenues Malacrida et Mauriat, avec insertion du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) permettra une meilleure connexion de cette nouvelle structure avec le centre-ville.



## // PLAN CAMPUS AMÉNAGEMENT DES CHEMINEMENTS PIÉTONS

**A**vec plus de 40 000 étudiants qui fréquentent le complexe universitaire aixois, soit un territoire restreint, la problématique des déplacements est centrale. Y compris les déplacements piétons. Le plan Campus va permettre de mettre sur pied une série de cheminements piétons sur plus de 13 kilomètres. Ces aménagements d'envergure débuteront dès 2012.

Un axe principal reliera du nord au sud le centre historique au nouveau site Pauliane, à deux pas du parc relais Krypton, tandis que des axes secondaires se déploieront d'est en ouest. Cette grande coulée verte tracera un pont naturel entre les disciplines et permettra de pacifier le quartier. Elle croisera le tout nouveau « cœur de campus », immense espace d'échanges et d'animations de près de 5 000 m<sup>2</sup> où sera installé une multitude de services aux étudiants. 



## // PASSERELLE DE LA GRASSIE DÉSENGORGER LES ABORDS DE LA NATIVITÉ

**A**ctuellement, au début de la route des Milles (D9), un chantier se déroule, derrière des palissades, à l'endroit dit « La Grassie ». L'une des finalités de ce chantier est de jeter une passerelle pour piétons au-dessus de l'Arc, en direction de l'établissement scolaire de La Nativité, et de créer une halte pour les bus scolaires le long de la D9. Cette passerelle sera opérationnelle dans le courant de l'année 2012. Mais un pont peut en cacher un autre. Un deuxième ouvrage se situera plus à l'est, peu après le CREPS , dans le prolongement du chemin de la Guiramande, où doit être construite une faculté d'économie. Cette passerelle rejoindra le Parc relais Krypton, où les étudiants pourront laisser leur voiture pour un prix réduit. L'ensemble est annoncé pour 2014 ou 2015. Enfin, sur la D9, dans le prolongement de l'avenue de l'Hippodrome, un autre pont est prévu au-dessus de l'Arc pour rejoindre l'avenue du Club-Hippique. 

// EST DU CENTRE-VILLE :

# UN CHANTIER APRÈS L'AUTRE...

La partie de notre ville située à l'est du cours Saint-Louis, et qui va jusqu'au Pont de Béraud, vit depuis de longs mois au rythme des travaux, liés au futur plan de circulation dans ce quartier.

Rappelons-le brièvement. Il est prévu que depuis le cours des Arts-et-Métiers, seuls les transports en commun pourront aller en droite ligne vers l'avenue Fontenaille, le lycée Cézanne et la commune de Saint-Marc-Jaumegarde. Les automobiles en revanche devront bifurquer à droite vers l'avenue du Docteur

Aurientis, et contourner la polyclinique pour retomber sur l'avenue Fontenaille. Dans l'autre sens, la rue Sainte-Victoire sera réaménagée avec la création d'une bande cyclable et de trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le tout sera achevé au deuxième semestre 2012. Dans le cadre de ce plan, de nombreux travaux ont été effectués, d'autres le sont encore. Pour l'essentiel, ils consistent en une réfection totale des réseaux dits « humides », c'est-à-dire l'eau potable, l'assainissement et le pluvial, puisque, de manière logique, les travaux de réseaux précèdent les travaux

de voirie. Les services de la Ville ont eu droit à deux surprises : la découverte de deux galeries pluviales inconnues, l'une de huit mètres de profondeur à l'angle des rues Nostradamus et Sainte-Victoire (photo ci-dessous), l'autre de près de quatorze mètres dans la rue du RICM !

Après une consolidation et une sécurisation de la première de ces cavités, les travaux de surface doivent reprendre ces jours-ci ; il s'agira de réaménager le carrefour. Quant à la seconde cavité, sa consolidation et sa sécurisation sont en cours. 



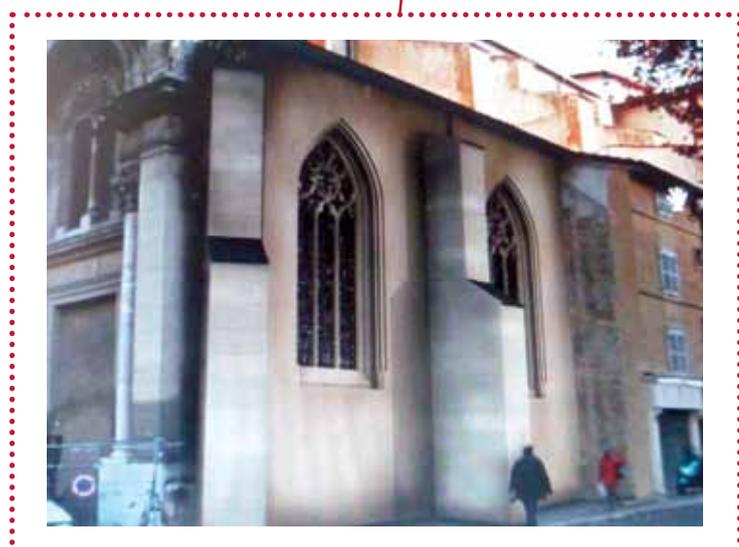
Pour l'essentiel, ces travaux consistent en une réfection totale des réseaux dits « humides », c'est-à-dire l'eau potable, l'assainissement et le pluvial



# RÉHABILITER LE PATRIMOINE

Avec la densité de monuments historiques au mètre carré la plus importante de France après Paris, Aix doit se développer en préservant un patrimoine hors du commun. Car la loi de 1905 a attribué une partie du patrimoine religieux aux communes. Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du patrimoine (PSMV), qui sera adopté cette année, va encore renforcer l'attention qui lui est portée. Tour d'horizon des chantiers programmés en 2012.

## // ÉGLISE DE LA MADELEINE LES TRAVAUX DÉBUTERONT AU PRINTEMPS



Bientôt six ans qu'elle est fermée pour raison de sécurité... Beaucoup d'Aixoïses l'ignorent, mais sans cette fermeture décidée dans l'urgence et les travaux immédiats qui ont été engagés, l'église de la Madeleine aurait pu, tout simplement, s'effondrer... Depuis, le péril a été conjuré. Pendant six ans, outre les travaux de confortation qu'elle a ordonnés, la Ville a racheté les échoppes installées contre la façade Ouest, responsables de la dégradation de l'église puisque lesdites échoppes s'étaient agrandies... en creusant dans le mur ! Elle a également emballé et emporté pour les mettre à l'abri les œuvres – peintures, sculptures et objets de culte, une centaine en tout – contenues dans l'église.

L'année 2012 sera doublement capitale pour la Madeleine. D'abord, en avril démarreront des travaux consistant à installer des piliers de béton dans le sol ; ils auront pour fonction de renforcer les piliers d'origine qui soutiennent la nef. Quelques semaines plus tard, en mai ou juin 2012, commencera la restauration des œuvres et du mobilier.

On prévoit treize mois de travaux dans l'église – jusqu'à mai 2013 donc – suivis de six mois de contrôle pour voir si la stabilisation de l'édifice est effective. Ce qui nous amènera à la toute fin de l'année 2013 pour une réouverture partielle de la Madeleine. 

Les travaux de destruction des immeubles accolés à la façade de l'église de la Madeleine devraient débuter après ceux de stabilisation de l'édifice.

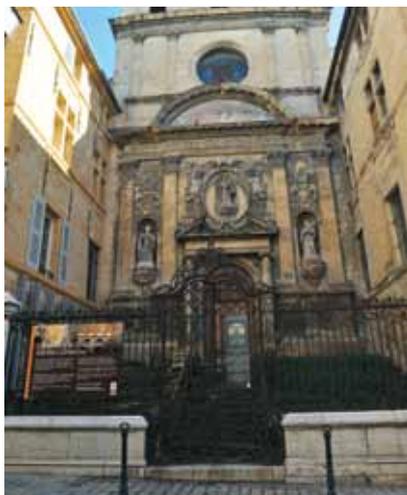


## // HÔTEL DE CHÂTEAURENARD UN ÉCRIN POUR LA FRESQUE DE DARET

Jusqu'au Japon, l'hôtel de Châteaurenard, rue Gaston-de-Saporta, est connu pour abriter, le long de son escalier, une fresque en trompe-l'œil réalisée au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle par le peintre Jean Daret. La restauration de cette œuvre devrait débuter en septembre 2012. Auparavant, il a été décidé de consolider la structure, notamment par une meilleure répartition des charges à l'intérieur de l'immeuble, en particulier au profit du plancher qui supporte la fresque. Cette phase de travaux est actuellement en cours. Lorsque la restauration du Daret aura été achevée – courant 2014 sans doute – le but est de faire de cet hôtel particulier un lieu de visite avec de petites expositions temporaires au premier étage. ➤

## // CHAPELLE DE LA CONSOLATION RÉOUVERTURE À LA FIN DE L'ANNÉE

Elle est plutôt connue sous l'appellation de chapelle de l'hôpital, puisqu'elle jouxte l'ancien hôpital d'Aix, bâti au XV<sup>e</sup> siècle. Pourtant, la chapelle de la Consolation est encore plus ancienne : on rapporte qu'elle accueillit le Roi Louis II, en 1387. Des travaux, débutés en 2009, ont vu la restauration du toit, d'un pilier de soutènement, puis de la façade. L'année 2012 verra la mise aux normes de l'édifice, avec des travaux portant sur l'eau, l'électricité, les sanitaires. La réouverture de la chapelle est donc annoncée pour la fin de l'année ; elle pourra être utilisée pour des concerts par exemple. Mais elle n'en aura pas encore fini avec les travaux : en 2013, ils porteront sur la façade et sur le parvis. À terme, la vocation de ce lieu sera d'abriter un musée d'art sacré, mêlant peintures, sculptures et objets liés au culte. ➤



## // CHAPELLE DE LA VISITATION ON COMMENCE PAR L'ESCALIER...

L'ancienne chapelle située rue Mignet, était, ces dernières années, défigurée, avec ses escaliers soulevés par endroits, enfoncés ailleurs, et envahis par des mauvaises herbes. Après une série d'études et de «carottages», l'origine de cette situation a fini par être identifiée.

Pour pouvoir effectuer des travaux en toute quiétude juridique, la Mairie a racheté le bâtiment aux religieuses qui en étaient propriétaires, pour l'euro symbolique.

La situation a encore été bloquée quelques mois, le temps de résoudre un autre problème juridique. Désormais, si tout se déroule sans nuage, les escaliers de la chapelle commenceront d'être restaurés d'ici la fin de 2012. Le tour de la façade viendra après. ➤

# PLACE D'ALBERTAS ET MAINTENANT LA FAÇADE CENTRALE



**D**ans une ville où la concurrence est rude, beaucoup la considèrent comme la plus belle place d'Aix. Imaginée en 1745 et agrémentée, voici tout juste cent ans, d'une fontaine conçue et réalisée par les élèves des Arts-et-Métiers, la place d'Albertas est l'un des endroits les plus photographiés d'Aix.

Mais avec le temps, les trois façades de cette place s'étaient dégradées. Dans la seconde moitié des années 2000, la Ville d'Aix a initié la restauration de la façade Ouest, à droite quand on regarde la place depuis la rue Espariat ; dans la foulée a été lancée la restauration de la façade opposée. Il n'en restait plus qu'une, la principale.

Mais des désaccords entre les différents propriétaires étaient un obstacle aux travaux, ce qui faisait de la place d'Albertas un site constitué de deux façades magnifiques encadrant une façade principale lépreuse...

Longtemps, Maryse Joissains-Masini a privilégié la discussion, la négociation. Jusqu'au moment où elle s'est rendu compte que cette voie ne menait à rien. Elle a donc décidé d'utiliser un

.....  
**La place d'Albertas  
est l'un des endroits les plus  
photographiés d'Aix**  
.....

arrêté préfectoral vieux d'une vingtaine d'années qui autorise la Ville à intervenir en cas de blocage persistant.

Les propriétaires ont été prévenus, ont eu un délai de six mois pour réagir et débloquer la situation ; rien n'y a fait. Le maire leur a donné une seconde période de six mois. Si, comme cela est vraisemblable, rien ne se passe, la Ville sollicitera du président du tribunal de grande instance l'autorisation de se substituer aux propriétaires. En pareil

cas, la collectivité finance les travaux, et récupère la somme à travers la taxe foncière payée par les propriétaires. Nous serons alors en mars 2012. Les études préalables aux travaux commenceront à ce moment-là, et devraient durer deux à trois mois. Viendront ensuite les étapes liées à un marché public : réalisation du cahier des charges, lancement du marché, choix des entreprises. Les travaux pourraient donc commencer en mars 2013.

.....

Mais sur la place d'Albertas, un chantier peut en cacher un autre. En même temps que la restauration de la façade, sont prévus des travaux de stabilisation de la fontaine, et de reprise de la calade, c'est-à-dire du sol en pierre. Auparavant, pour commémorer le centenaire de fabrication de la vasque de la fontaine par l'école des Arts-et-Métiers, une exposition en plein air et une conférence auront lieu en juin 2012. 

## HÔTEL DE VILLE UN RAVALEMENT EN DEUX PARTIES

Depuis octobre dernier, des échafaudages sont installés sur la façade Nord de la Mairie, celle qui donne sur la place des Cardeurs. Sa restauration nécessitera environ six mois, et sera achevée en avril 2012.

La même opération sera entreprise à partir d'octobre 2012, cette fois sur la façade Ouest, qui donne sur la rue Verrerie prolongée, pour une durée également de six mois. Ainsi sera achevée la restauration de l'ensemble des façades de l'Hôtel de Ville.



## HÔTEL D'ESPAGNET EN MARS, LES ATLANTES RETROUVENT LEURS CORPS D'ANTAN

Tout le monde ne connaît pas son nom – et même ses deux noms, puisque l'hôtel d'Espagnet, construit à partir de 1648, porte également le nom d'hôtel Maurel-de-Pontevès. Mais tout le monde connaît cet édifice : c'est celui, sur le Cours Mirabeau, qui possède les atlantes les plus célèbres d'Aix, et qui abrite aujourd'hui le tribunal de commerce. Entre les outrages du temps et ceux de la pollution, leur état, ainsi que celui de la façade, nécessitaient une restauration. Les travaux sont en cours, et seront achevés en mars 2012.



// PUYRICARD

## CONCOURS D'ÉCRITURE : A VOS PLUMES !

Le 11 novembre dernier, le Comité de Coordination des Associations de Puyricard (CCAP), l'association Photocontact, le comité des fêtes du village et l'associa-



tion des anciens combattants ont lancé un grand concours d'écriture. Il s'agit de rédiger un texte d'une quinzaine de lignes inspiré par une photo du monument aux

morts de la place des Anciens Combattants, prise par Françoise Lichtenstein lors d'un lâcher de ballons. Les textes en lice seront soumis à un jury composé de membres du CCAP. Le gagnant se verra attribuer un prix, et son texte sera lu le 8 mai prochain, à l'occasion de la commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale et la victoire des Alliés. Écrivains en herbe, poètes et autres amateurs de prose, tous les candidats ont jusqu'au 29 février prochain pour rendre leurs copies.

Les textes sont à adresser au CCAP, 65 boulevard Jacques-de-Régis, 13540 Puyricard ou par courriel à : [josette.poussin@wanadoo.fr](mailto:josette.poussin@wanadoo.fr)

## STADE FERNAND-BOUEILLE UN TERRAIN SUPPLÉMENTAIRE EN 2012

C'est à la fin de cette année que devrait être donné le premier coup de pioche pour la création d'un terrain supplémentaire sur le complexe sportif Fernand-Bouteille. La direction des sports va en effet procéder à l'aménagement d'un terrain de football en gazon synthétique sur un champ agricole acheté par la Ville il y a une quinzaine d'années. Terrassement, création d'une plateforme avec drainage, pose d'un revêtement en synthétique, mise en place de systèmes d'éclairage et d'arrosage, le coût du projet est estimé à 750 000 euros. Une réalisation très attendue par l'Union Sportive de Puyricard.

// DURANNE

## UN CITY STADE, EN ATTENDANT LE MICRO-SITE SPORTIF

Le 15 octobre dernier, Maryse Joissains-Masini et Jean-Marc Perrin, accompagnés de plusieurs élus, étaient en visite dans le quartier. Au programme : l'inauguration des cinq chantiers majeurs livrés dans le courant de l'année 2011.



C'est sur les rives du Grand Vallat, à proximité des terrains de tennis, que la Ville vient de construire un nouveau site sportif de 150 m<sup>2</sup>. Équipé d'un revêtement en terre stabilisé et de buts, il est certes idéal pour

la pratique de sports collectifs mais il fait également office de bouledrome. De quoi ravir les amateurs de sport et les commerçants de l'esplanade Dei Bladeiras qui voyaient les enfants investir régulièrement le lieu pour y jouer au football. Outre cette réalisation qui a coûté 25 000 euros, un micro-site sportif avec un gazon synthétique est actuellement en chantier près de l'avenue

Nicolas-Copernic, dans le cadre d'une opération qui prévoit également la création de deux cheminements piétons, une piste cyclable et 44 places de stationnement longitudinales.

## L'ENTRÉE DU QUARTIER SÉCURISÉE

Le rond-point situé sur le secteur du Grand Vallat, à proximité de la mairie annexe, a fait l'objet d'un important chantier de sécurisation.

Entrée principale du quartier, ce carrefour est un lieu de captation et de convergence pour tous les enfants usagers des transports en commun pour se rendre à l'école Pierre-Gilles-de-Gennes ou dans les collèges de la Ville. L'opération consistait à améliorer la signalétique, rénover les réseaux enterrés et surtout aménager des plateaux traversants sur toutes les sorties du rond-point pour réduire la vitesse des automobilistes.

## // LUYNES

# LE CLUB DES JEUNES BIENTÔT INAUGURÉ

Le 11 février prochain, la Ville inaugurera le Skate Parc et le Club des Jeunes du village. Cet espace dédié à l'animation et réservé aux jeunes de 14 à 17 ans est ouvert depuis les vacances de la Toussaint. Il compte déjà une cinquantaine d'adhérents.

Trois mois après son ouverture, le Club des Jeunes de Luynes rencontre déjà un franc succès. Cette annexe du centre socio-culturel Jean-Paul-Coste est un lieu d'activités, de détente mais aussi de retrouvailles pour les adolescents du village qui n'avaient jusqu'à présent aucune structure équivalente à leur disposition. Il faut dire que tout a été fait pour que les jeunes s'approprient rapidement le lieu. Après la remise des clés par Danièle Brunet, l'adjoint spécial de Luynes, en octobre dernier, Maxime Gilmer et son équipe d'animateurs se sont immédiatement mis au travail. Sondage auprès des jeunes pour connaître leurs attentes,



accueil sur site du public pour faire découvrir le lieu, création d'un conseil consultatif, les jeunes ont même été associés au choix des meubles et leur disposition dans ce local flambant neuf de 200 m<sup>2</sup>. Aujourd'hui, ils sont plus de 50 membres à participer aux activités proposées. Accueil, sorties à la journée, ateliers artistiques, voyages humanitaires, échanges internationaux, stages thématiques, Maxime Gilmer travaille

également sur la mise en place d'un « Club Emploi » pour un accompagnement à la formation et un retour à l'emploi, en partenariat avec la Mission Locale du Pays d'Aix.

*Club des Jeunes de Luynes, ouvert du lundi au samedi, de 14 h à 19 h et de 14 h à 22 h pendant les vacances scolaires  
Tél. : 04 42 26 78 09 / 07 78 69 05 40*

## // LES MILLES

### L'ESPACE JEUNES DES MILLES AGRANDI EN 2012



Après avoir longtemps occupé une petite salle de la maison des associations située sur l'avenue Roger-Chaudon, c'est en mars 2007 que le Club des Jeunes Millois fait ses cartons pour s'installer dans des nouveaux locaux de 85 m<sup>2</sup>. Quatre ans plus tard, l'équipe d'animation et les jeunes sont déjà à l'étroit. Pour remédier à cette situation, la Ville, à l'initiative de Robert Fouquet, l'adjoint spécial des Milles, a prévu une extension du bâtiment de 100 m<sup>2</sup> pour cette année. Une opération qui devrait nécessiter un investissement de 200 000 euros.

### L'ÉCOLE LI CAMPANETTO DEVIENT UNE MÉDIATHÈQUE

Après le transfert de ses deux classes à Colline-du-Serre (voir *Aix en Dialogue* N°51), l'ancienne école Li Campanetto devrait être aménagée en médiathèque. Le bâtiment de 750 m<sup>2</sup> et son réfectoire de 80 m<sup>2</sup> doivent en effet faire l'objet d'un important chantier de transformation avant d'accueillir une annexe de la Cité du Livre. Il s'agit d'un chantier de réhabilitation complète avec mise aux normes et création d'une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. L'ouverture au public est programmée pour la fin de cette année 2012. Coût du projet : un million d'euros.

### ÉCOLE DE MUSIQUE LE PROJET PREND FORME

Des cendres de l'ancienne coopérative agricole du village, devrait naître prochainement une école de musique digne de ce nom. Après la destruction en juin dernier du bâtiment existant, place maintenant à la construction d'un espace moderne et adapté à la création musicale. C'est au conseil municipal de ce mois de janvier que doit être votée la délibération pour ce projet qui comportera une école de musique de 224 m<sup>2</sup>, une salle des fêtes de 593 m<sup>2</sup> et 97 m<sup>2</sup> de locaux techniques et de bureaux pour les associations. Si le début des travaux est pour cette année, le chantier sera quant à lui livré en 2013.

// DURANNE

## L'ASSOCIATION DÉAMBULABOULE REMET LES ARTS DE RUE À L'ÉCOLE

Installée à la Duranne depuis 2009, l'association Déambulaboule dispense des cours de théâtre et de jonglage à l'école Pierre-Gilles-de-Gennes. Partenaire du comité des fêtes Duranne Animation, elle est de toutes les manifestations du quartier.

Trois fois par semaine, l'école Pierre-Gilles-de-Gennes ouvre grand ses portes à l'expression artistique. En effet, 24 élèves de maternelle et primaire fréquentent régulièrement les cours de théâtre proposés tous les lundis, mardis et vendredis au sein même de l'établissement scolaire par l'association Déambulaboule. Échauffement, concentration, travail de respiration, improvisation... une gamme complète

d'exercices sont exécutés sous la houlette de Atiq Béguin, comédienne, directrice artistique de l'association et membre de Duranne Animation. Pour cette jeune mère de deux enfants, ces moments d'expression artistique sont une occasion de découvrir le théâtre, mais également un outil pour l'épanouissement des enfants et un moyen de vaincre la timidité. Pour s'ouvrir à un public plus large, l'association propose aussi des stages pendant les vacances scolaires. Mathieu Béguin, président de Déambulaboule est quant à lui spécialiste de l'enseignement du



jonglage. Passionné par les arts de rue, le couple a même écrit « Fango et Fangette », un spectacle dont ils sont les interprètes avec deux musiciens. Le spectacle sera d'ailleurs bientôt proposé à plusieurs écoles et structures associatives de la Ville.

→ Renseignements

Déambulaboule 06 30 24 26 06 - <http://deambulaboule.free.fr/>

// QUARTIER OUEST

## ZOOM SUR L'ASSOCIATION SPORT SENIOR SANTÉ EN PAYS D'AIX

L'association Sport Senior Santé en Pays d'Aix s'adresse exclusivement aux plus de 50 ans. Elle propose une dizaine d'activités dans un seul but : rester en forme. Présentation.

Depuis 2010, le tissu associatif aixois compte une nouvelle entité qui se consacre pleinement aux retraités de plus de 50 ans. Après seulement un an d'existence, l'association Sport Senior Santé en Pays d'Aix (SSSPA) a déjà plus de 80 adhérents. Elle est la seule structure du territoire à être

randonnée, voyages humanitaires, jeux de société, cyclotourisme ou encore théâtre et informatique, autant de disciplines qui outre le fait de permettre un maintien en forme des têtes blanches, sont également des moments de convivialité, des facteurs de lien social, des outils de lutte contre l'isolement et l'exclusion. Pour Philippe Mourgand, coordinateur et responsable des activités, « la programmation n'a qu'un seul objectif : le bien-être physique et mental des adhérents ». Si l'association est aujourd'hui à l'aise dans



ce bâtiment de 480 m<sup>2</sup> qu'elle partage avec le TCJ et l'association « Fête le mur », elle est toutefois déjà candidate à des créneaux dans la salle polyvalente du Château de l'Horloge qui sera inauguré en février.

→ Renseignements

<http://aixsportsenior.org>

// QUARTIER SUD

## ARC BÉNIN FÊTE SES 15 ANS

Le 9 décembre dernier l'Association Rencontre et Culture (ARC) avec le Bénin soufflait sa quinzième bougie. Créée en 1996 par Danièle Page et son défunt mari, cette association multiplie les œuvres caritatives en faveur du Bénin. Ce pays d'Afrique occidentale a pour seules richesses sa petite agriculture et ses 125 km de côte qui donne sur l'océan Atlantique. Après avoir longtemps envoyé des colis de matériels scolaire et paramédical, l'aide de l'association a depuis 2003 pris une autre forme. Grâce à ARC Bénin, un centre d'insertion par le travail pour les lépreux et une douzaine de coopératives féminines ont été créés. Ces groupements de femmes sont formés à travailler la terre, gérer et vendre des récoltes de produits agricoles. Danièle Page a aussi activement contribué à l'ouverture d'un orphelinat pour enfants handicapés et plusieurs bibliothèques de collèges ont également été alimentées en livres par ARC Bénin. L'association a aujourd'hui besoin de fonds pour poursuivre son action.

→ Renseignements

ARC Bénin - 04 42 26 07 88

## // ENCAGNANE

# UN MICRO-SITE SPORTIF AU NOM DE GEORGES MARTINEZ

En baptisant son micro-site Georges Martinez, Encagnane rend hommage à cet infatigable éducateur de rue qui s'est éteint en janvier 2011, des suites d'une longue maladie.

C'est en ce mois de janvier que la Direction de la Politique de la Ville et de l'Habitat devrait inaugurer trois nouveaux micro-sites sportifs, dont un à la Mareschale et celui qui jouxte le gymnase Pierre-Coulangue. Ce dernier portera le nom de Georges-Martinez, éducateur sportif décédé en janvier 2011. Né en 1947, Georges Martinez quitte son Maroc natal à l'âge de 24 ans pour faire son service militaire au Bataillon de Joinville. Passionné de football, il passe avec succès ses diplômes d'entraîneur et rejoint Marseille où il se fera recruter par la Fédération des clubs et équipes de prévention. La structure, qui deviendra quelques années plus tard l'AD-DAP13 (Association pour le Développement des Actions de Prévention), l'affecte à sa cellule aixoise. Durant 38 ans, il travaillera sans relâche pour l'insertion et la promotion sociale des jeunes. Militant convaincu, homme de cœur et de terrain, Georges Martinez a laissé un souvenir impérissable auprès de plusieurs générations d'habitants d'Encagnane et du Calendal. Aujourd'hui, le quartier est unanime pour lui rendre hommage.



Georges Martinez passait beaucoup de temps auprès des jeunes d'Encagnane.

## // QUARTIERS OUEST / JAS DE BOUFFAN

### L'ASSOCIATION « TOUT POUR LES JEUNES » PREND SES MARQUES

Avec une fibre sociale et des projets plein les cartons, la jeune association multiplie les contacts et les partenariats pour mener à bien son action en faveur des jeunes du quartier.

« Tout pour les Jeunes », est une jeune association qui annonce clairement la couleur. Créée en octobre dernier par Mohamed-Anis Falah et Ali Kraichi, « Tout pour les Jeunes » se veut être avant tout une structure d'écoute et d'accompagnement de son public, sur la voie de la réinsertion et dans la réalisation de projets personnels. Camille Falah et Ali Kraichi, respectivement président et vice-président de l'association ont déjà entamé toutes

les démarches nécessaires à l'obtention de locaux pour travailler sur des projets, offrir un lieu d'accueil et de convivialité, inviter à des débats et proposer des activités ludiques à ses usagers. Mais la culture ne sera pas pour autant en reste. Ali Kraichi met en effet un point d'honneur à sensibiliser les jeunes à la richesse et la beauté du patrimoine culturel aixois. Pour le vice-président, l'association a aussi le devoir de déclencher une prise de conscience chez les jeunes. Des partenariats seront mis en place avec des structures étudiantes pour valoriser la réussite par les études. « Tout pour les jeunes » prévoit éga-

lement des visites en prison, où des rencontres avec les détenus seront organisées pour débattre des difficultés de la vie en milieu carcéral. Mais aussi des problèmes rencontrés dans la période post-carcérale, notamment du fardeau que constitue la peine privative de liberté sur le chemin du retour à l'emploi. Des ambitions clairement affichées, des projets portés à bras-le-corps, l'association « Tout pour les jeunes » est sur tous les terrains.

#### → Renseignements

« Tout pour les Jeunes » :  
06 41 99 32 43

[association-toutpourlesjeunes@hotmail.fr](mailto:association-toutpourlesjeunes@hotmail.fr)

## Ça se passe à La Mareschale

### Invitation au théâtre

Le 27 janvier, La Maréchale propose une pièce de théâtre interprétée par la troupe Lamouraire.

4 comédiens seront sur scène pour jouer « Dubeuf-Braisée », l'histoire de deux anciennes chanteuses populaires, d'un médecin hurluberlu et d'une infirmière aigrie qui se retrouvent dans une clinique. Fou-rire garanti.

*Entrée gratuite, nombre de places limité.*

**Réservation au 04 42 59 19 71**

### Conférence sur les femmes artistes

Le vendredi 10 février à 20h, l'anthropologue donnera une conférence sur « Les éveils des femmes artistes ».

*Entrée gratuite.*

**Réservation au 04 42 59 19 71**

### Stage de danse en duo

L'association « Virgule et Pointillés » propose un stage de danse contemporaine en duo, le samedi 4 février à la maison de quartier La Mareschale.

*Ouvert à tous, sur réservation.*

**Tel : 04 42 21 45 54**

## // Duranne

### DES VŒUX ET DES PROJETS

**Le jeudi 26 janvier à 18h30** au campus universitaire d'AREVA, Maryse Joissains-Masini et Jean-Marc Perrin présenteront leurs vœux aux habitants du quartier. C'est aussi ce moment que l'adjoint au maire en charge du développement de la Duranne a choisi pour présenter quelques projets qui devraient poursuivre la mutation du quartier et répondre à certaines attentes des riverains. C'est le cas notamment de la future salle des fêtes, d'un bâtiment pour le centre aéré, d'un Skate Parc pour les jeunes et d'un nouveau parking de 20 places à proximité de l'école. D'autres projets d'envergure seront publiquement dévoilés en exclusivité lors de cette cérémonie.

## // RAPPEL

## VOS PHOTOS ANCIENNES NOUS INTÉRESSENT !

Vous possédez sans doute, dans de vieilles boîtes de chaussures, des photographies de la ville d'Aix – ou de sa campagne – datant d'avant 1970, et pouvant remonter au début du siècle. La Mairie d'Aix est à la recherche de telles images, afin de les réunir dans un ouvrage sur notre ville, son passé, son évolution. Si vous possédez des photos de ce genre, nous vous serions très reconnaissants de nous les faire partager par mail. Si vous préférez, vous pouvez nous appeler : nous enverrons un photographe à votre domicile qui fera des reproductions de vos images. En aucun cas vous n'aurez à vous en séparer, même provisoirement. Merci de votre aide.

Contact

*communication@mairie-aixenprovence.fr - 04 42 88 84 83*

*Dans l'objet de votre mail, veuillez stipuler : photos anciennes*

## DE L'AUTRE CÔTÉ DU MUR, VU DE LA RDA

**Du 27 janvier au 3 mars**, La Cité du Livre propose une plongée au cœur des années 60 et de la partition de l'Allemagne, sous un angle jusque là inédit. Depuis la RDA en l'occurrence, alors que les photos depuis Berlin est étaient à l'époque formellement interdites. Ces clichés, donnant vie aujourd'hui à pas moins de 300 photos panoramiques numérisées, ont été prises par des gardes-frontières de la RDA tout au long des 43,7 kilomètres de ce mur ultra protégé. Ils n'ont été découverts qu'au milieu des années 90 par Annett Gröschner et Arwed Messmer. L'auteur et le photographe nous offre ici une immersion dans un Berlin très secret, à l'occasion du cinquantenaire de la construction du Mur.



## LES MATHS POUR LES NULS ET POUR LES AUTRES

Un forum des maths un peu particulier se déroulera **le 16 janvier prochain** au centre des Congrès. Pas destiné aux spécialistes mais bien aux scolaires et au grand public, y compris ceux pour qui la matière est effrayante. Car les maths sont partout et l'association « Maths pour tous », associée pour l'occasion au Rotary Club, entend le démontrer à l'aide d'ateliers interactifs, de jeux, de manipulations, de vidéos et de défis. Une première sur Aix après deux éditions à succès en Corse. Près de 1000 élèves du Pays d'Aix sont attendus. Le grand public est également convié, particulièrement après 17h.

[www.maths-pour-tous.org](http://www.maths-pour-tous.org)

# Maryse Joissains-Masini présente ses vœux sur internet

Cette année encore, Maryse Joissains Masini a souhaité annuler la traditionnelle cérémonie des vœux protocolaires et reverser 50 000 euros au centre communal d'action social pour permettre d'aider les personnes âgées démunies. Comme l'année dernière, le maire présentera ses vœux à la population via internet. Vous pouvez retrouver la vidéo depuis le 1<sup>er</sup> janvier sur le site de la ville en tapant : [www.aixenprovence.fr](http://www.aixenprovence.fr)

## Les vœux dans les autres quartiers et villages de la Ville

### // Quartiers Ouest

Le 4 janvier au Pasino à 12h,  
après le repas des seniors du quartier

### // Pont De Beraud

Le samedi 7 Janvier à 15h30  
à la mairie annexe

### // Quartiers Sud-Est

Le 17 janvier à 18h dans la salle  
polyvalente du centre socio culturel  
Grande Bastide, au Val Saint André.

### // Les Milles

Le vendredi 27 janvier à 18h30  
à la salle des fêtes du village.

### // Encagnane – Corsy

Le samedi 21 janvier à 11h  
à la maison de Marechal Juin

### // Quartiers Sud & Facultés

Eric CHEVALIER, Adjoint de Quartier  
du Pont de l'Arc, et Jacques GARCON,  
Conseiller de Quartier des Facultés,  
présenteront leurs vœux aux habitants  
des quartiers Sud **le jeudi 12 Janvier  
à 18h** à l'Espace des Floralies  
(3 Rue du Docteur Cartotto)

### // Luynes

Le samedi 14 janvier à 11h  
à la mairie annexe du village

### // Quartiers Nord

Le jeudi 12 janvier à 18h30 aux  
Platanes, dans la salle des fêtes Roger  
Baudun

## RÉUNIONS PUBLIQUES

- Maryse Joissains sera à la salle des fêtes de Puyricard le 2 février à 18h, pour une grande réunion publique sur le PADD et le PLU.
- Le 24 février, Maryse Joissains rencontrera les habitants des quartiers nord et du Pont de Béraud dans le cadre d'une réunion publique qui aura lieu à 18h, dans la salle Roger Baudun, aux Platanes.

## PRINCES ET PRINCESSES DONNENT RENDEZ-VOUS

En ce début d'année la Cité du Livre organise sa traditionnelle manifestation jeunesse. En 2012 « *Princes comme ci et princesses comme ça !* » redécouvre l'univers des personnages mythiques et intemporels de contes pour enfants. Lors de l'**inauguration le 21 janvier** les enfants sont d'ailleurs invités à venir déguiser... en princes et princesses !



## PHILIPPE FAVIER INVESTIT GRANET

L'artiste français expose au musée Granet **du 1<sup>er</sup> février au 22 avril** trente années de création contemporaine. Inclassable, maîtrisant à merveille le dessin et la couleur, la technique de la gravure ou celle de la peinture, Philippe Favier propose à cette occasion une vingtaine de séries et autant d'invitations au voyage. Ses œuvres témoignent d'un souci du détail poussé à l'extrême, où l'infiniment petit côtoie l'infiniment grand. Cette exposition est un prélude idéal à Marseille Provence 2013, manifestation à laquelle participera l'artiste.

### // Les Milles

## Z5 ACCUEILLE 250 JEUNES D'AIX ET DU PAYS D'AIX

**Le 16 juin prochain**, le complexe sportif Z5 de Zinedine Zidane accueillera 250 jeunes originaires d'Aix, Pertuis et Vitrolles pour participer à un grand tournoi de football. Une manifestation organisée par la Communauté du Pays d'Aix (CPA) la Ville et l'Alliance Sportive Nord Aix (ASNA) dans le cadre du dispositif PRODAS (Projet de Développement des Activités Sportives).



## ► Éclairage politique

# « En imposant la rigueur budgétaire depuis 2001, Aix avait anticipé la crise ! »

**A l'heure où bon nombre de collectivités territoriales se retrouvent dans des situations financières difficiles, la Ville d'Aix en Provence tient le cap sans avoir eu besoin de recourir à l'augmentation des impôts locaux. Cependant, le contexte national rend la situation délicate. Explications.**

**Aix en Dialogue : À l'heure où l'État annonce que nous entrons en récession, êtes-vous inquiète pour la situation financière de la Ville ?**

**Maryse Joissains-Masini :** La situation financière de la Ville est saine. Tous les indicateurs sont au vert et contrairement à l'État, les collectivités territoriales doivent présenter un exercice budgétaire en équilibre. Cependant, il nous faut rester très vigilants et continuer la politique de rigueur budgétaire mise en place il y a dix ans. D'autant plus que l'État baisse le montant des dotations globales aux communes et se désengage financièrement de certains domaines et projets où il nous faut compenser.

**AED : À l'échelle d'une ville, comment la rigueur budgétaire se traduit-elle ?**

**MJM :** Par un certain nombre d'outils et de grands principes qui permettent une surveillance quasi quotidienne. Ainsi, avec Gérard Bramoullé, élu aux finances et au budget, nous avons refusé les emprunts à taux variable. Nous avons diversifié et multiplié les établissements bancaires avec lesquels nous travaillions. Pour être le plus efficace possible, la direction des finances a développé des outils lui permettant de suivre l'évolution au jour le jour des taux d'intérêt permettant une renégociation régulière des prêts. C'est ainsi qu'en dix ans nous avons diminué la dette par habitant de 1 100 euros à 800 euros.

**AED : Nous sommes donc endettés ?**

**MJM :** Bien sûr, au même titre qu'un couple qui a emprunté pour acheter son appartement. Il a une dette d'un certain montant mensuel, cela ne veut pas dire qu'il est en faillite. Une collectivité est obligée d'avoir recours à l'emprunt. L'autre

solution serait d'augmenter les impôts locaux. Mais je me suis engagée auprès des Aixois à garder le même taux d'imposition et je n'y dérogerai pas.

**AED : Pourtant, chaque année, la taxe d'habitation et la taxe foncière augmentent ! Comment est-ce possible si la Ville n'augmente pas ses taux ?**

**MJM :** Pour la taxe d'habitation, chaque année l'État, dans sa loi de finances, revalorise la valeur locative brute. Pour 2011 cette augmentation a été de 2 %. Si vous regardez bien votre feuille d'imposition, vous verrez qu'entre 2010 et 2011 le taux de la Ville est resté à 18,94 %.

Alors qu'entre 2001 et 2010, le Conseil Général a augmenté sa taxe foncière de 79,64 % et le Conseil Régional de 59,46 %. Personnellement, je refuse d'entrer dans ce système. On ne peut pas tout demander à l'impôt. La situation est assez difficile pour nos concitoyens sans que nous ne l'alourdissions encore.

**AED : Concrètement, comment la collectivité peut-elle aider les Aixois à améliorer leur pouvoir d'achat ?**

**MJM :** Nous le faisons déjà de manière très forte. Nous avons baissé le prix des transports en commun, 1 euro le ticket (70 cts si vous achetez le carnet de dix). Nous avons mis en place un système de stationnement (NDLR : les Parcs relais) qui permet aux usagers de payer 2 euros la journée, transport en commun inclus. Les parkings du centre-ville sont parmi les moins onéreux du Sud-Est. Avec 2,52 € le m<sup>3</sup>, l'eau aixoise est une des moins chères de France. Les repas de cantine pour les écoles primaires sont pris en charge pour moitié par la collectivité et peuvent aller jusqu'à la gratuité pour les familles dans le besoin. J'ai d'ailleurs

donné des consignes très strictes car il est hors de question qu'un enfant soit stigmatisé et ne puisse manger à la cantine parce que ses parents ne peuvent pas payer. Le pouvoir d'achat des Aixois est une de mes préoccupations majeures et je ne la perds jamais de vue au moment de faire des choix politiques. D'ailleurs, ne pas augmenter les impôts, est une manière de faire gagner du pouvoir d'achat aux Aixois.

**AED : Pourtant, au dernier conseil municipal, vous avez voté une augmentation de 3 % des tarifs et droits divers...**

**MJM :** Là encore, nous essayons de faire payer uniquement l'utilisateur afin d'éviter de faire payer tout le monde via les impôts. Les collectivités sont obligées de répercuter les augmentations. Même avec 3 % de hausse, pour de nombreuses tarifications, nous restons en dessous de celles de nos voisins.

**AED : « Acheter français » ou « de fabrication française », cela vous paraît-il normal ?**

**MJM :** J'achète, et consomme prioritairement les produits français depuis toujours. J'engage d'ailleurs les entreprises, comme celles du Pays d'Aix, à produire local. Il me paraît naturel de consommer les produits de notre terroir aixois, notre huile d'olive, nos vins, nos légumes.... Je suis très étonnée que l'on découvre, à l'approche d'un scrutin, ce qui pour moi est une évidence, tout simplement du bon sens. J'aime mon pays, j'en suis fière et dans la mesure où j'ai le choix, j'achète prioritairement ce qui y est fabriqué. Pourquoi cela choque-t-il en France alors qu'aux États Unis tout le monde trouve cela normal ?

## ► Éclairage politique

# « Donner à Aix les atouts pour grandir sereinement »

**Cette année encore Aix va beaucoup changer : centre des congrès, Apple store, parking des Arts-et-Métiers, gare routière... Des projets structurants, souvent peu visibles pour les Aixois alors même que la collectivité travaille dessus depuis des années.**

**Aix en Dialogue : « Aix en travaux » semble ne jamais se terminer. N'avez-vous pas le sentiment que les Aixois ont l'impression que c'est sans fin ?**

**Maryse Joissains-Masini :** C'est aussi un peu mon sentiment pour être franche.... Vous savez, c'est comme lorsque l'on a une maison ou un appartement, ce sentiment que dès que l'on a fini la cuisine, il faut refaire le salon, puis les peintures.... Plus sérieusement, Aix est une ville en mouvement. Nous finissons le forum culturel avec le conservatoire dessiné par Kengo Kuma. Il y a dix ans cet espace au cœur de la ville n'était qu'une friche. Aujourd'hui, c'est un des plus grands espaces culturels intra muros d'Europe. En dix ans, le quartier des Allées provençales est sorti de terre et s'est parfaitement intégré au cœur de ville.

**AED : Et pourtant la ville continue ses travaux...**

**MJM :** Oui, mais il y a une vraie logique à tout cela. Ce nouveau quartier attire quotidiennement beaucoup de monde. Quelque 50 000 personnes y passent chaque jour ! Aujourd'hui, nous devons nous recentrer sur le centre-ville et le Nord-Est (Portalis/Arts-et-Métiers) pour relancer la commercialité de cette zone (secteur Thiers/Italie). C'est la raison pour laquelle nous allons construire un parking souterrain qui permettra d'offrir dans cette zone une offre de stationnement.

Parallèlement, cela nous permettra de supprimer le stationnement de surface sur les places Prêcheurs/Madeleine/Verdun et de poursuivre la piétonnisation du centre-ville que nous avons entreprise l'année dernière. Comme vous le voyez, les projets s'imbriquent les uns dans les autres. Il y a une vraie logique.

**AED : Vous annoncez souvent 65 grands projets pour Aix. Tous sont-ils ou seront-ils visibles ?**

**MJM :** Les grands projets sont parfois structurants, comme par exemple le Châteaude l'Horloge, magnifique centre de vie construit au cœur du Jas de Bouffan mais d'autres, tout aussi importants pour le quotidien des gens, sont parfois moins visibles. Prenez l'ANRU. Cette opération va permettre la réhabilitation totale des cités Beisson et Corsy. C'est une opération ambitieuse qui va profondément modifier le quotidien de ses habitants. Cela fait cinq ans que nous y travaillons mais les résultats visibles sont arrivés beaucoup plus tard et il faudra encore attendre trois ans pour que ce soit fini. Ce dossier illustre bien la difficulté à mobiliser les gens, là en l'occurrence les habitants, sur des projets qui nécessitent des années de préparation. Au final, les personnes qui vivent là réaliseront réellement le travail dans le second semestre 2013 lorsque la construction sera en cours.

Pour répondre à votre question, si tous ne sont pas visibles, tous auront un véritable impact sur la cité et sur ses habitants.

Les projets, dits stratégiques, touchent l'ensemble de la commune. Au total, ils sont au nombre de 65 et doivent dessiner la ville de demain. Le rôle du politique est d'anticiper, c'est ce que nous faisons avec mon équipe. Nous donnons à Aix les atouts pour qu'elle puisse grandir sereinement.

**AED : Y a-t-il des projets qui vous tiennent à cœur et qui n'avancent pas assez vite selon vous ?**

**MJM :** Je suis une femme pressée et mon entourage sait que j'aimerais que tout aille plus vite. Parfois certaines len-

teurs m'exaspèrent. Par exemple, le Pôle Judiciaire. Je dois, le mois prochain, assister à une réunion durant laquelle nous sélectionnerons le lauréat du concours d'architecture, ce qui veut dire que l'on avance. Mais personnellement, j'ai lancé ce dossier en 2006, alors, lorsque la Chancellerie m'annonce qu'en 2017 Aix aura son pôle judiciaire... C'est vrai je trouve ça trop long !

Le temps, lorsque l'on devient maire, diffère de celui que l'on connaît en tant que citoyen. L'administration est contrainte de respecter des procédures de marché très lourdes. Lorsque l'on décide de lancer un dossier, il y a parfois 6 mois de procédure avant même de choisir l'architecte qui va commencer à travailler dessus. C'est la même chose pour le choix des entreprises, les délais sont incompressibles. Ce sont des garde-fous qui permettent d'éviter tous les débordements, mais qui au final allongent les calendriers.

**AED : La piétonnisation, en revanche, est en avance sur le calendrier...**

**MJM :** Pour une raison simple, nous effectuons nous-même les travaux. Ce sont les services techniques qui retirent le mobilier urbain. Ce qui va nous permettre en 2012 de piétonniser les secteurs Italie/Pavillon/Roux-Alphéran. En revanche, la rue Mignet, qui a nécessité la réfection totale des réseaux enterrés a été beaucoup plus longue.

Nous en avons profité pour refaire le pavage. Car cette rue ouvrira sur les trois places Prêcheurs/Madeleine/Verdun qui seront, elles aussi, entièrement refaites. Elles retrouveront alors la beauté qui était la leur avant que la voiture n'envahisse tout...

# Groupe « Tous Ensemble Pour Aix » SOUTIENT LES FORAINS

Fin novembre, personne n'a pu ignorer les opérations escargot menées dans le centre-ville par les syndicats des forains du marché textile, le SPNS 13, le FNSCMF et le Cidunati. Ces derniers protestaient contre leur éviction du Cours Mirabeau et réclamaient aussi le retour du marché les mardis sur le Cours. Cela a évidemment causé des désagréments aux habitants et aux commerçants : les forains s'en sont d'ailleurs excusés. On ne peut cependant pas rester insensible à leurs revendications légitimes, surtout quand on sait que la Mairie les mène en bateau depuis 2009.

Déjà, début 2011, ils ne décoléraient pas, avec un jour de marché perdu, le mardi, un mois de décembre catastrophique, et au final, un bilan 2010 très mauvais. La perte des mardis entraîne une baisse de 30% de leur chiffre d'affaires, sans compter qu'ils ont dû investir dans des stands uniformes, de couleur blanche.

Les forains du textile n'en peuvent plus d'être baladés dans toute la ville, et à juste titre. En effet, d'abord installés autour du Palais de Justice, ils ont été transférés sur le Cours Mirabeau, pour des questions de sécurité liées à la tenue de grands procès criminels, puis, ils ont été à nouveau installés autour du Palais de Justice... Après plusieurs attermoissements de la Mairie, ils ont retrouvé le Cours Mirabeau. Mais les voilà de nouveau repoussés sur l'avenue des Belges pendant tout le mois de décembre, avec deux semaines d'avance cette année, entraînant une perte de chiffre d'affaires substantielle.

La Mairie se défend en disant que les forains avaient signé le protocole instaurant un seul jour de marché, le jeudi, et un déménagement pour les fêtes de Noël. Les forains répondant, eux, qu'ils n'ont pas eu d'autre choix, c'était soit les jeudis sur le Cours Mirabeau, soit

les mardis et les jeudis, derrière le Grand Théâtre de Provence. Ce qui aurait eu pour conséquence la disparition complète du marché.

Pourquoi un tel choix ? Qu'est-ce qui peut motiver la Ville à installer le marché vestimentaire dans un secteur qui n'est pas directement commerçant ? A un moment où la crise touche de plein fouet cette profession, pourquoi décider de l'éloigner des clients potentiels, et le tout durant une période où les ventes auraient normalement dû être parmi les plus importantes grâce aux achats de Noël ?

Propositions du Groupe « Tous Ensemble Pour Aix ».

Nous avons plusieurs fois pris position contre la décision de la Mairie de modifier régulièrement l'emplacement des forains, sans réelle concertation et sans étude des conséquences éventuelles sur leur chiffre d'affaires. Lors de la campagne électorale de juillet 2009, nous avons adressé une lettre ouverte aux forains, dont les objectifs sont toujours les nôtres : retour du marché les mardis, maintien en coeur de ville pendant la période des fêtes de fin d'année.

Concernant la sécurité autour du Palais de Justice, nous proposons que les procès à haut risque n'aient plus lieu en centre-ville d'Aix, mais dans une salle d'audience spéciale aménagée à proximité de la Maison d'arrêt de Luynes, voire reliée au lieu de détention provisoire par un souterrain, pour assurer un transfert sans risque des prévenus. Rappelons que c'était le dispositif en vigueur lorsque l'ancienne prison, avant d'être transformée en Cour d'Appel, communiquait par un souterrain avec le Palais de Justice. Cet équipement devrait être proposé au Garde des Sceaux, assorti d'une offre de participation de la Ville, de la Communauté du Pays d'Aix et des autres

collectivités locales à sa construction. Il devrait, en toute logique, intéresser les services de Police et de la Justice, en raison de ses avantages tant sur le plan de la sécurité que de l'économie de moyens humains et financiers colossaux actuellement mobilisés lors des procès à risque en centre-ville. Dès lors, un retour du marché vers son emplacement traditionnel pourrait être à nouveau discuté.

Pas la moindre avancée en 2 ans.

Pour le moment, la situation n'a guère évolué depuis 2009. Les forains ont accepté de lever le dernier blocus, suite à un courrier de la Mairie leur proposant une réunion de concertation le 7 décembre pour discuter du retour éventuel du marché les mardis sur le Cours. La Mairie a évoqué un accord de toutes les parties concernées : ville, commerçants, CIQ, restaurateurs... Les forains ont répondu qu'ils étaient d'accord sur le principe d'une concertation, mais à la condition que toute décision soit prise à la majorité, et non à l'unanimité, impossible à obtenir d'après eux. A la suite de cette réunion, la situation n'a pas évolué et les forains demandent toujours à revenir sur le Cours les mardis, aucun consensus ne s'est dégagé entre les différents acteurs (marâchers, CIQ, commerçants...). Une fois de plus, ils s'estiment méprisés.

La discussion étant quasiment au point mort, la Mairie ayant une fois de plus montré combien la concertation n'était pas son point fort et comment elle pouvait, parfois, traiter de manière très différenciée les citoyens. Il n'est pas acceptable qu'une profession soit à ce point méprisée. Les forains ne demandent qu'à travailler et qu'on leur laisse gagner leur vie dans le respect et la dignité. Leur demande est raisonnable et ne mérite pas un tel traitement. Nous soutenons pleinement leur combat.

# JOYEUSES FÊTES !

Mme Joissains, son adjoint aux finances, sa majorité ont une bien étrange façon de souhaiter de bonnes fêtes aux Aixois, notamment aux plus démunis !

C'est ainsi qu'ils ont refusé la demande de l'opposition de renoncer cette année à l'augmentation des tarifs des services municipaux à la population. Cette demande était fondée sur les difficultés financières que rencontre un nombre de plus en plus élevé d'Aixois, dans une ville qui figure parmi les plus chères de France. Qui dira que se loger, se nourrir, s'habiller n'est pas plus cher à Aix que dans la majorité des villes de taille comparable ? Qui niera que cette cherté ne fait que s'aggraver avec la diminution constante de notre pouvoir d'achat ?

Insensibles aux difficultés réelles de leurs concitoyens, assis sur de substantielles indemnités d'élus, les édiles de la majorité ont défendu et appliqué le principe d'une augmentation annuelle de 3 % des tarifs municipaux qui, selon eux, doit mécaniquement et inflexiblement s'appliquer. Au diable l'avarice ! Il n'a été, en revanche, nullement question d'équilibrer les coûts des services municipaux à la population par des économies.

Le groupe « Tous ensemble pour Aix » juge cette attitude, non seulement aveugle à la détresse de nombreux ménages, mais, de surcroît, irresponsable et caractéristique de la dérive ordinaire des finances publiques dans notre pays.

Cette dureté de coeur et cette irresponsabilité, ont connu leur apogée, lors de la même séance du conseil municipal du 12 décembre dernier, lorsque le maire d'Aix a défendu et fait voter une dépense d'un million huit-cent cinquante mille (1 850 000) € pour une fourrière animale de 49 places, alors que la subvention municipale aux Restos du Cœur ne dépassera pas cette année 50 000 € ! Peut-on mieux afficher ses priorités ?

## Les Élus Écologistes LOGER PLUS, LOGER MIEUX !

Face à la crise du logement particulièrement vive à Aix-en-Provence, nous proposons de réelles ambitions et des alternatives innovantes. La période hivernale, du 1er novembre au 15 mars, interdit les expulsions locatives, mais l'angoisse du 16 mars doit être supprimée ! Un toit pour tous doit être l'objectif 2012 !

S'il faut saluer le formidable travail fait par les associations, les politiques doivent maintenant prendre le relais. A ce propos, les objectifs du Plan Local d'Urbanisme sont insuffisants. Avec 8 000 logements sur 10 ans et un centre ville oublié, la municipalité est totalement en dessous des besoins. N'oublions pas que 3 600 demandes de logements sociaux restent en souffrance.

### Des choix politiques plus ambitieux !

Un vrai renouvellement urbain, reconstruire «la ville sur la ville». Par exemple, du Rectorat à Sextius Mirabeau, lancer l'écoquartier de la gare SNCF.

Une négociation systématique avec les opérateurs privés pour intégrer 20 % de logements locatifs à loyer maîtrisé dans les opérations d'aménagement privées.

Un PLU ayant un objectif de 25 % de logement social et très social pour assurer un rééquilibrage, une mixité sur l'ensemble de la commune.

La création de véritables écoquartiers, en concertation avec les habitants et en cohérence avec un vrai Plan de Déplacements Urbain qui favorise les transports en commun.

### Des choix innovants et solidaires !

Le logement collectif participatif pour des personnes âgées qui ne souhaitent pas vieillir seules, des familles qui rencontrent des difficultés économiques... Il s'agit de réinventer le voisinage et trouver, par des coopératives d'habitants, une alternative éco-responsable à la maison individuelle.

Un comité de surveillance de la précarité énergétique. On ne peut plus tolérer d'avoir froid. Il faut lutter contre les passoires énergétiques et aider les foyers modestes, ainsi que les offices publics d'HLM, à réaliser des travaux d'isolation.

Favoriser le lien social à travers l'habitat. Pour cela il faut développer la location intergénérationnelle, mettre en place l'auto partage et des jardins partagés.

Le premier immeuble entièrement recouvert de panneaux photovoltaïque vient d'être réalisé à Paris pour accueillir des SDF, il rapportera 7 000 euros par an. Emmaus l'a fait, pourquoi pas Aix !

## POUR NOUS CONTACTER

Tous Ensemble Pour Aix  
20 rue du Puits Neuf  
13100 Aix en Provence  
Tél. : 04 42 91 99 31  
tousensemblepouraix@yahoo.fr  
www.tousensemblepouraix.fr

Président du groupe TEPA

**Alexandre Medvedowsky**  
alexandre.medvedowsky@gmail.com

**François-Xavier de Peretti**  
TEPA@mairie-aixenprovence.fr

**Chantal Davenne**  
davennechantal@aol.com

**André Guinde**  
andre.guinde@cg13.fr

**Brigitte Devesa**  
devesabrigitte@yahoo.fr

**Fleur Skrivan**  
fleur.skrivan@sfr.fr

**Jacques Agopian**  
jacques.agopian@yahoo.fr

**Michèle Einaudi**  
michele.einaudi@gmail.com

**Lucien Ambrogianni**  
lucien.ambro@gmail.com

**Agnès Amiach-Elbez**  
agnies.amiach@voila.fr

Les élus écologistes

**Marie-José Valeta**  
marie-jose.valeta@voila.fr

**Hervé Guerrera**  
occi@free.fr

**François Hamy**  
hamy.francois@wanadoo.fr

NOM PRENOM	FONCTION	DELEGATION
<b>JOISSAINS-MASINI Maryse</b>	Maire	
<b>CHORRO Jean</b>	1 <sup>er</sup> Adjoint	Affaires Juridiques et Contentieuses / Procédures de péril / Grands Travaux / Archéologie / Chauffage Urbain
<b>DRAOUZIA Fatima</b>	Adjoint	Jeunesse / Petite Enfance
<b>BRAMOULLE Gérard</b>	Adjoint	Finances / Budget / Informatique / Financement de la Vie Associative / Relations avec les entreprises / Evaluation des Politiques Publiques / Festival d'Art Lyrique / Rapatriés / Conseil et Contrôle de Gestion
<b>LARNAUDIE Patricia</b>	Adjoint	Education / Enseignements artistiques, Conservatoire, Ecole d'Art / Cité du Livre et Médiathèques / Danse / Théâtres / Aix en Musique / Carnaval, Festival « Image de Vie, Image de Ville »
<b>TONIN Victor</b>	Adjoint	Animations commerciales et évènements commerciaux participant au rayonnement de la Ville / Environnement / Développement Durable / Tourisme / Illuminations
<b>JOISSAINS Sophie</b>	Adjoint	Politique de la Ville, y compris le Contrat Local de Sécurité (CLS) et le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance (CCPD) ; Centres Sociaux ; Equipements de Proximité ; Habitat ; Aide au soutien scolaire / Pôle Cirque et Pôle Image / Musiques Actuelles et Culture Urbaine / Bois de l'Aune et Associations résidentes / Vie Associative Culturelle / Relations Aix/Marseille
<b>SUSINI Jules</b>	Adjoint	Sécurité / Police Municipale et Agents de Médiation / Agents de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.) et Régie des Timbres Amendes / Gestion de l'Espace Public / Marchés et Foires / Actes relatifs aux Débits de Boissons, aux Licences et aux Fermetures Retardées / Commissions de Sécurité, Risques Majeurs, Comité Communal des Feux de Forêts (C.C.F.F.), Relations avec le SDISS et la Sécurité Civile / Réglementation afférente aux Commissions de Sécurité et Contrôle des Etablissements Recevant du Public (ERP) / Réglementation relative aux nuisances sonores / Relations avec les Cultes
<b>SICARD-DENUELLE Marie-Pierre</b>	Adjoint	Patrimoine, Secteur Sauvegardé et Embellissement de la Cité / Archives / Protocole / Santé / Relations avec l'hôpital
<b>GALLESE Alexandre</b>	Adjoint	Planification Urbaine/ Urbanisme
<b>SILVESTRE Catherine</b>	Adjoint	Affaires Sociales / Écoute Sociale et Solidarité / Suivi du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) / Droit des Femmes et Droit de la Famille / Certification authentique des mentions portées sur les délibérations du Conseil Municipal et sur les arrêtés
<b>CHAZEAU Maurice</b>	Adjoint	Inspection Générale des Services / Marchés Publics / Délégations de Services Publics / Communication des Actes Administratifs
<b>BONTHOUX Odile</b>	Adjoint	Foncier / Cadastre / Gestion des Propriétés Communales / Bâtiments Communaux
<b>TAULAN Francis</b>	Adjoint	Sports et Équipements Sportifs
<b>MERGER Reine</b>	Adjoint	Exécution du Budget, mandats et titres de recettes / Moyens Généraux / Affaires Européennes / Etat-Civil / Cimetières / Certification authentique des mentions portées sur les délibérations du Conseil Municipal et sur les arrêtés
<b>BRAMI Helliot</b>	Adjoint	Eau / Assainissement / Pluvial / Propreté Urbaine / Actions Anti Tags
<b>FENESTRAZ Martine</b>	Adjoint	Relations Internationales / Pourtour Méditerranéen / Villes Jumelles
<b>GROSSI Jean-Christophe</b>	Adj. de quartier	Commerce et Artisanat / Relations avec les habitants, suivi et développement du Centre Ville
<b>TERME Françoise</b>	Adj. de quartier	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier du Jas de Bouffan
<b>CHEVALIER Eric</b>	Adj. de quartier	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier du Pont de l'Arc
<b>BENON Charlotte</b>	Adj. de quartier	Politique de protection des animaux / Police Administrative / Réglementation (hors débits de boissons, licences et fermetures retardées) / Élections / Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier du Pont de Béraud
<b>PEREZ Christian</b>	Adj. de quartier	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier d'Encagnane
<b>FOUQUET Robert</b>	Adjoint spécial	Garage / Agriculture / Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier des Milles

NOM PRENOM	FONCTION	DELEGATION
<b>BERNARD Christine</b>	Adjoint spécial	Espaces Verts / Parcs et Jardins / Relations avec les habitants, suivi et développement du village de Puyricard
<b>PERRIN Jean-Marc</b>	Adjoint spécial	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier de la Duranne
<b>BRUNET Danièle</b>	Adjoint spécial	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier de Luynes / Contrôle de l'administration et des marchés publics de la communication
<b>PIERRON Liliane</b>	Cons. de quartier	Actions Humanitaires / Relations avec les habitants, suivi et développement des quartiers Nord – Les Platanes
<b>MATAS Henri</b>	Cons. de quartier	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier du Val Saint André
<b>GARCON Jacques</b>	Cons. de quartier	Suivi, Développement et Animation du quartier des Facultés
<b>LOUIT Christian</b>	Cons. municipal	Universités / Cité Judiciaire
<b>DI CARO Sylvaine</b>	Cons. municipal	Politique en faveur des Personnes Agées
<b>GERACI Gérard</b>	Cons. municipal	Politique en faveur des Handicapés / Certification authentique des mentions portées sur les délibérations du Conseil Municipal et sur les arrêtés.
<b>RIVET Catherine</b>	Cons. municipal	Observatoire de l'Urbanisme commercial
<b>DELOCHE Gérard</b>	Cons. municipal	Affaires Militaires / Anciens Combattants, Victimes de Guerre /Assiste Madame le Maire pour les questions de Ressources Humaines et notamment pour : Exécution du budget y compris le mandatement relatif à la paye, aux ordres et frais de mission et aux états qui en découlent, Courriers liés à la comptabilité, Arrêtés et courriers relatifs au régime indemnitaire, aux Nouvelles Bonifications Indiciaires (N.B.I.) et aux primes diverses, Courriers et arrêtés liés à la gestion des accidents du travail (A.T.), congés longue maladie (C.L.M.), congé longue durée (C.L.D.), Courriers et arrêtés liés à la gestion des retraites, des médailles du travail, certificats de travail et positions administratives, Courriers et arrêtés des sanctions du premier groupe, les retenues sur salaires et les abandons de postes, Arrêtés portant sur le reclassement statutaire, les notations, avances d'échelons, états de services et certificats administratifs, Documents de marchés publics à procédure adaptée et convention de formation.
<b>OLLIVIER Arlette</b>	Cons. municipal	Relations avec les Usagers / Accueil du public / Culture et Activités Provençales / Assistance au Maire dans la Politique de Communication Externe / Certification authentique des mentions portées sur les délibérations du Conseil Municipal et sur les arrêtés
<b>JONES Michèle</b>	Cons. municipal	Musées / Certification authentique des mentions portées sur les délibérations du Conseil Municipal et sur les arrêtés
<b>BARBAT BLANC Odile</b>	Cons. municipal	Technologies d'Information et de Communication
<b>DECARA Yannick</b>	Cons. municipal	Associations Etudiantes / Maison de l'Etudiant
<b>SANTAMARIA Danielle</b>	Cons. municipal	Représentation des Quartiers / Relations avec les Comités d'Intérêt de Quartier (C.I.Q.) et les habitants des quartiers
<b>PAOLI Stéphane</b>	Cons. municipal	Circulation / Stationnement / Éclairage Public / Voirie et Autorisation de voiries / Développement du Site Internet au Service de la Communication et Administration / Électronique
<b>MOHAMMEDI Amaria</b>	Cons. municipal	Accueil et Gestion du guichet unique des Associations
<b>DILLINGER Laurent</b>	Cons. municipal	Hygiène Publique / Protection Sanitaire / Conduites addictives
<b>MEDVEDOWSKY Alexandre</b>	Cons. municipal	-
<b>VALETA Marie-José</b>	Cons. municipal	-
<b>DE PERETTI François-Xavier</b>	Cons. municipal	
<b>DAVENNE Chantal</b>	Cons. municipal	
<b>GUINDE André</b>	Cons. municipal	
<b>DEVESA Brigitte</b>	Cons. municipal	
<b>GUERRERA Hervé</b>	Cons. municipal	
<b>SKRIVAN Fleur</b>	Cons. municipal	
<b>AGOPIAN Jacques</b>	Cons. municipal	
<b>EINAUDI Michèle</b>	Cons. municipal	
<b>AMBROGIANNI Lucien</b>	Cons. municipal	
<b>AMIACH-ELBEZ Agnès</b>	Cons. municipal	
<b>HAMY François</b>	Cons. municipal	

# Numéros utiles

## Administration

- ▶ **MAIRIE**  
04 42 91 90 00
- ▶ **SOUS-PREFECTURE**  
04 42 17 56 00

## Animaux

- ▶ **SOS VETERINAIRE**  
04 42 59 90 62
- ▶ **S.P.A.**  
0 820 820 896

## Santé

- ▶ **HOPITAL D'AIX**  
04 42 33 50 00
- ▶ **URGENCES HOPITAL D'AIX**  
04 42 33 90 28
- ▶ **URGENCES DE LA MAIN DU PAYS D'AIX**  
08 20 16 01 50
- ▶ **MEDECINS DE GARDE**  
(24h/24, 7j/7) 04 42 26 40 40
- ▶ **CENTRE ANTI-POISON**  
04 91 75 25 25
- ▶ **CENTRE DE VACCINATIONS**  
04 42 91 94 87
- ▶ **CENTRE DE GERONTOLOGIE**  
04 42 17 11 11
- ▶ **CENTRE HOSPITALIER MONTPERRIN**  
04 42 16 16 16
- ▶ **CENTRE D'INFORMATION ET DEPISTAGE DU SIDA**  
04 42 33 51 36
- ▶ **GARDE ITINERANTE DE NUIT**  
04 42 17 99 21
- ▶ **SAMU**  
15
- ▶ **SOS MEDECIN**  
04 42 26 24 00
- ▶ **ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER**  
04 42 17 99 16

## Sécurité

- ▶ **COMMISSARIAT**  
04 42 93 97 00
- ▶ **GENDARMERIE**  
04 42 26 31 96
- ▶ **POLICE MUNICIPALE**  
04 42 91 91 11
- ▶ **POLE MEDIATION ET SECURISATION**  
04 42 64 58 44
- ▶ **POLICE SECOURS**  
17
- ▶ **SAPEURS POMPIERS**  
18

## Sports

- ▶ **DIRECTION DES SPORTS**  
04 42 91 88 50
- ▶ **OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS**  
04 42 91 54 40

## Social

- ▶ **ACCUEIL SANS ABRI**  
115
- ▶ **ALLO ENFANCE MALTRAITEE**  
(n° Vert) 0 800 051 013  
(n° National) 119
- ▶ **CROIX ROUGE FRANÇAISE**  
04 42 26 25 11
- ▶ **SECOURS CATHOLIQUE**  
04 42 64 20 20
- ▶ **SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS**  
04 42 59 30 00
- ▶ **DELEGATION ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLE, DROITS DE LA FEMME ET B.I.J. (Bureau Information Jeunesse)**  
04 42 91 98 01
- ▶ **POINT INFORMATION FAMILLE ET JEUNESSE**  
04 42 38 49 25

## Vie culturelle et loisirs

- ▶ **OFFICE DE TOURISME**  
04 42 161 161
- ▶ **BUREAU INFOS CULTURE**  
04 42 91 99 19
- ▶ **DIRECTION DE LA CULTURE**  
04 42 91 93 43
- ▶ **CINEMAS**  
0 892 687 270
- ▶ **CITE DU LIVRE**  
04 42 91 98 88
- ▶ **PAYS D'AIX ASSOCIATIONS**  
04 42 17 97 00
- ▶ **OUSTAU DE PROUVENCO**  
04 42 26 23 41
- ▶ **ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES**  
04 42 38 49 83

## Transports

- ▶ **AIX EN BUS**  
04 42 26 37 28
- ▶ **GARE SNCF (TGV)**  
0 892 35 35 35
- ▶ **GARE ROUTIERE**  
0 891 02 40 25
- ▶ **ACA COVOITURAGE**  
04 42 214 214

## VOS MAIRIES DE QUARTIERS

### ▶ QUARTIERS OUEST

Françoise Terme reçoit tous les mercredis, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, sur rendez-vous.  
Secrétariat : 04 42 29 78 09

### ▶ QUARTIERS SUD

Eric Chevalier tient ses permanences tous les mardis de 16 h à 20 h  
Reçoit uniquement sur rendez-vous.  
Tél. : 04 88 71 83 51  
TerrasJ@aixenprovence.fr

### ▶ QUARTIERS NORD - LES PLATANES

Liliane Pierron reçoit tous les jours, uniquement sur rendez-vous  
Secrétariat : 04 42 21 62 35

### ▶ LUYNES

Danièle Brunet reçoit tous les mardis après-midi et jeudis après-midi, uniquement sur rendez-vous  
Secrétariat élue : 04 42 24 06 49  
Fax : 04 42 24 17 05

### ▶ LES MILLES

Robert Fouquet reçoit tous les vendredis après midi, sur rendez-vous  
Secrétariat : 04 42 24 47 19

### ▶ DURANNE

Jean-Marc Perrin reçoit uniquement sur rendez-vous  
Secrétariat : 04 42 25 10 92  
laduranne@mairie-aixenprovence.fr

### ▶ PUYRICARD

Christine Bernard reçoit tous les mercredis, uniquement sur rendez-vous  
Secrétariat : 04 42 28 18 22

### ▶ ENCAGNANE - CORSY

Christian Perez reçoit uniquement sur rendez-vous  
Secrétariat : 04 42 91 89 81

### ▶ PONT DE BERAUD

Charlotte Benon reçoit tous les matins de 10 h à 12 h, sur rendez-vous  
Secrétariat : 04 88 71 83 41

### ▶ QUARTIERS SUD-EST

Henri Matas reçoit au Val Saint André, tous les matins, de 9 h à 12 h, sur rendez-vous  
Secrétariat : 04 42 26 14 84.



Annett Gröschner / Arwed Messmer

# DE L'AUTRE CÔTÉ

Le Mur de Berlin  
vu de l'Est  
dans les années 60

Exposition du 27 janvier au 3 mars 2012  
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h

Cité du Livre (Galerie Zola)  
8-10, rue des Allumettes - Aix-en-Provence

[www.citedulivre-aix.com](http://www.citedulivre-aix.com) Tel : 04 42 91 98 88

Organisé par le Centre Franco-Allemand de Provence [www.cfaprovence.com](http://www.cfaprovence.com) Tel : 04 42 21 29 12



# DÈS LE 23 JANVIER, RETROUVEZ L'ACTUALITÉ AIXOISE SUR VOTRE SMARTPHONE



Available on the  
App Store

Available on  
Android  
Market



**FLASHEZ CE CODE**  
POUR ACCÉDER DIRECTEMENT ET GRATUITEMENT  
À L'APPLICATION « **VILLE D'AIX** »

le site officiel de la ville  
**aixenprovence.fr**

